

Actu GORSSA

1925-2025 • **La F.N.C.D.R a 100 ans**





REVUE COMMUNE À :



UNMR

Union Nationale
des Médecins de Réserve



UNPR

Union Nationale
des Pharmaciens de Réserve



UNVR

Union Nationale
des Vétérinaires de Réserve



ANORSCA

Association Nationale des
Officiers de Réserve du Service
du Commissariat des Armées



FNCDR

Fédération Nationale
des Chirurgiens-Dentistes
de Réserve



ANMITRHA

Association Nationale
des Militaires Infirmiers et
Techniciens de Réserve
des Hôpitaux des Armées



UNaReFSSA

Union Nationale
des Réservistes Formateurs
du SSA

Le mot du Rédac'chef

Le numéro d'avril de la revue part chez l'imprimeur avec plus de deux mois de retard : peu d'articles et faible enthousiasme pour en produire. Notre revue est une revue associative. Les membres des différentes composantes du GORSSA, par leur diversité de cœur de métier, sont pourtant une source conséquente de transmission, particulièrement aux jeunes générations qui seront la relève de la Réserve de demain. Quoi de plus simple alors que de produire un « papier » sur une spécialité, l'intérêt d'une affectation au sein d'un CMA ou d'un HNIA, le RETEX d'une MCD ou d'une OPEX. C'est aussi cela l'exemple des anciens.

L'UNPR est à nouveau frappée par la disparition de deux de ses membres qui ont été très actifs dans le passé : le PCSCN (h) Chambonnet et le PC (h) Robert. Évoquer leur mémoire est un devoir envers leurs familles que nous assurons de notre affectueux soutien dans ces douloureuses épreuves.

L'évènement marquant de ce début de l'année 2025 est la célébration du centenaire de l'Amicale des Dentistes des Armées de Terre et de Mer de Paris, qui deviendra en 1980 la Fédération Nationale des Chirurgiens-Dentistes de Réserve. Cet anniversaire est longuement évoqué dans ce numéro.

Le MC (r) Laurent Astin nous propose comme chaque année un recensement exhaustif des articles parus en 2024 : qu'il soit une nouvelle fois remercier pour ce travail de bénédictin.

Un nouveau « Dans le rétro » rappellera de bons souvenirs à bon nombre d'entre nous !

Enfin un peu de poésie sous la plume du PHP (r) Julien Gelas, permet d'oublier que la situation géopolitique internationale reste aussi instable et préoccupante que lors de mon dernier « Mot du Rédac'Chef »...

Bonne lecture, avec mon entier dévouement.

MCSCN^(H) Jean-Dominique CARON

REVUE DU GROUPEMENT DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

chez M. SICE
3 avenue Lombart
92260 FONTENAY AUX ROSES
site : www.gorssa.fr
courriel : gorssa.national@gmail.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Pascal BOUSQUIER

RÉDACTEUR EN CHEF

Chargé de l'Internet
Jean-Dominique CARON

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : Jean-Pierre MOULINIÉ

Correspondants de rédaction :

UNMR : Yvon MESLIER

UNPR : Norbert SCAGLIOLA

UNVR : François-Henri BOLNOT

FNCDR : Jean-Paul MATHIEU

ANORSCA : Alexandre CABOUCHE

ANMITRHA : Erick LEGALLAIS

UNaReFSSA : Jean-Philippe DURRIEU DUFAZA

Secrétaire de rédaction :
Marie-Hélène SICE

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Chargé de l'information,
de la communication et du Devoir
de Mémoire : Jean-Dominique CARON

Chargé des affaires juridiques et administratives : Norbert SCAGLIOLA

TRÉSORIER

Michel CROIZET
14 boulevard des Pyrénées
64000 PAU
courriel : michel.croizet@free.fr

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Conseil Scientifique : La réunion de l'ensemble des conseils ou comités scientifiques existants pour chaque Association constituant le GORSSA compose le conseil scientifique.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Abonnement et Tirage :

Prix du numéro : 6 €

Prix de l'abonnement :

Membres des Associations : 30 €

Non-membres : 55 €

Étrangers : 85 €

De soutien : à partir de 90 €

Édition, Impression et Routage :

Centr'Imprim - 36100 ISSOUDUN

Dépôt légal : Juin 2025

ISSN : 2110-7424

Crédits photographiques :

A.S.S.O.C.E., MCSCN Caron, C.A.B.A.T., F.N.C.D.R.,
PH Rolland, U.N.P.R., U.N.V.R.

« Mettons ce que nous avons de meilleur en commun
et enrichissons-nous de nos mutuelles différences »

(Paul Valéry)

Les articles et les opinions émis dans la revue n'engagent que la responsabilité des auteurs. La direction décline toute responsabilité concernant les textes et photos qui sont envoyés à la rédaction. Copyright : toute reproduction, même partielle, des textes parus dans la revue est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.



Editorial

Sommaire

La F. N. C. D. R. à 100 ans !	5
Un masseur-kinésithérapeute de réserve à l'écoute des Blessés en service	22
Au centre du ravitaillement médical : Visite du camp militaire d'Orléans-Château ..	24
3 ^{ème} Journée Nationale d'instruction des vétérinaires de réserve du SSA	30
Cérémonie annuelle de l'association pour le souvenir du service de santé des armées ...	33
Et si on parlait de chancellerie... ?	35
In Memoriam PHCSCN (h) François Chambonnet	37
In Memoriam Pharmacien Colonel (h) Jacques ROBERT	38
SÉQUENCE RÉTRO - Les centres d'entraînement prémilitaires et des réserves	39
Index 2024	40
Journées Nationales de Formation des Réservistes du Service de Santé des Armées ..	42
Nos camarades ont du talent...*	44
Nominations et promotions	45
Ouvrages parus - bibliographie	46
Recommandations aux auteurs	47

Pour l'odontologie dans les armées, l'année 2025 marque un double anniversaire : les cent ans de la création de la première association de chirurgiens-dentistes de réserve et les vingt-cinq ans du Corps des chirurgiens-dentistes des armées.

100 ans ! Il est vertigineux de se retourner sur un siècle d'Histoire. Héritiers et gardiens de la Mémoire de nos valeureux « anciens », nous avons souhaité leur rendre hommage à travers une exposition dans le cloître du Val-de-Grâce. Ce fut également l'occasion d'y présenter les missions actuelles du soutien dentaire au sein du SSA et rappeler le rôle majeur de la Fédération Nationale des Chirurgiens-Dentistes de Réserve dans l'intégration de nos jeunes (et moins jeunes) confrères mais aussi leur accompagnement tout au long de leur carrière sous l'uniforme.

Cette exposition a été possible grâce au soutien et aux facilités accordées par Monsieur le MGI PELÉE de SAINT MAURICE, directeur de l'Académie de Santé des Armées, directeur de l'École du Val-de-Grâce, Madame PÉRISSERE, conservateur général du patrimoine, responsable du musée du Service de Santé des Armées, Monsieur CLOQUIER, conservateur en chef des bibliothèques, directeur de la bibliothèque centrale du Service de Santé des Armées mais aussi aux nombreux camarades d'active et de la Réserve qui n'ont pas hésité à se plonger dans leurs archives personnelles pour apporter leur contribution. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés comme également l'équipe rédactionnelle d'Actu-GORSSA qui nous a fait l'honneur de la couverture et d'une place de choix dans ce numéro.

Pour terminer cet éditorial, vous voudrez bien me permettre de formuler le vœu de voir apposer un jour, dans ce temple de la Connaissance et de la Mémoire qu'est le Val-de-Grâce, une plaque mémorielle en hommage aux 170 membres de la profession Morts pour la France. Leur sacrifice mérite qu'ils ne soient pas oubliés.

CDC(r) Michel MIENVILLE
Président de la FNCDDR
Vice-président du GORSSA

GORSSA

Présidents d'Honneur : MC J. Huber (†), MC M. Grandrille (†), CDC A. Richard (†), PHC R. Baptiste (†), COL M. Gérard (†), VC P. Escuret (†), MCS N. Foures (†), CDC J. Robinet (†), PHC M. Caré, COL P.-J. Linon, MCS J.-P. Moulinié, MCSHC X. Sauvageon

Président : MCSCN P. Bousiquier (UNMR)

Vice-Présidents : CDC M. Mienville(FNCDR), PHCSHC E. Denoix (UNPR), VEC S. Nguyen (UNVR), CRC1 C. Saliceti (ANORSCA), ISG2G E. de Moulin de Rochefort (ANMITHRA), MC J.-Ph Durrieu DuFaza (UNaReFSSA)

Secrétaire Général : MC J. Fogelman - **Trésorier :** CRC1 C. Saliceti - **Conseiller social :** MCS G. LE GUEN

UNMR

Chez M. SICE - 3 avenue Lombart
92260 FONTENAY AUX ROSES

Tél. : 01 46 31 68 21 – Port : 06 49 22 02 89

Bureau National et Conseil d'Administration

Présidents d'honneur : MCS Numa Fourès †, MC Maurice Mathieu †, MC René-Claude Touzard †, MCS Jean-Pierre Moulinié (Président du Comité de Rédaction d'Actu-GORSSA), MCS Xavier Sauvageon

Président : MCS Pascal Bousiquier (Directeur de Publication d'Actu-GORSSA)

Président Délégué : MCS Patrick Hamon

Vice-Présidents : MCS Jean-Dominique Caron (Rédacteur en chef d'Actu-GORSSA chargé de l'Internet), MC Jacques FOGELMAN, MCS Michel Gibelli (Dél. Zone Est), MC Eric Lecarpentier (Dél. Zone Nord/IdF), MC Xavier Wagner.

Secrétaire Général : MCS Patrick Hamon

Secrétaires Généraux Adjoints : MC Laurent Astin (Secr. des Séances), MP Clément Darcq, MC Frédéric Meunier (Dél. Rég. Bordeaux), MC Géraldine Pina (Dél. Zone Sud-Est).

Trésorier : MCS Michel Gibelli

Trésorier Adjoint : MC Jean-Louis Picoche

Chargés de Mission auprès du Président : MCS Marcel de Piccioto, MC Yvon Meslier (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Délégué Général chargé des relations CIOMR : MCS Christian Le Roux

Porte-Drapeau : MC Jean-Pierre Sala

Administrateurs : MC Th. Bertin (Dél. Zone Ouest), MP M. Borel, MC E.-A. Cabanis, MC Y. Cartigny (Dél. Zone Sud-Ouest), MC J.-Y. Coquilhat (Dél. Zone Sud/Sud-Est), MCS S. Dalmas (Dél. Zone Nord/IdF), MA G. Dubois de Montmarin, MA L. Fogel, MA Ol. Grosdemange, MCS M. Gibelli (Dél. Zone Est), MC E. Hergon, MA A. Humeau-Commin, MCS G. Le Guen, MCS J.-J. Lehot (Dél. Zone Sud-Est), MC G. Léonetti (Dél. Zone Sud/Sud-Est), MCS A. Margenet-Baudry, MC M.I. Montard (Dél. Zone Est), MC T. Montier (Dél. Zone Ouest), MA M.-C. Nivet.

UNPR

edenox@aol.com

Président : PHCSHC Éric Denoix
118 parc de Cassan - 95290 Lisle-Adam
edenox@aol.com

Secrétaire Général : PHC Bernard Massoubre
185 rue Cuvier - 69006 Lyon
bernard.massoubre@wanadoo.fr

Trésorier : PHC Jean-François Gros
57 rue de la Kirneck - 67140 Barr
jf.gros@free.fr

Porte-Drapeau : PHC Jean-Marc Delafontaine

UNVR

Maison des Vétérinaires,
10 Place Léon Blum - 75011 PARIS
unvr.secretariat@gmail.com

Présidents d'honneur :

VCS François-Henri Bolnot (Président sortant, Correspondant de rédaction d'Actu-GORSSA), VEC Bruno Pelletier †, VEC Jean-François Chary, VCS Jacques Ducos de Lahitte, VEC Jean Gledel †, VEC Pierre Tassin

Président National :
VEC Stéphane Nguyen

Vice-Président :
VEC Jean-Luc Angot

Secrétaire Générale :
VEP Sandrine Monnet

Trésorier :
VEP Emmanuel Legrand

Membres d'honneur :
VCS C. Arnette, VEC G. Mouthon,
VEC J.-P. Rousseau

Administrateurs :
VEC J.-L. Angot, VEP É. Berring, VEC C. Bouthié,
VEC C. Gibon, VEC P. de Ginestel, VEC E. Legrand,
VEC J.-P. Mériquaud, VEC D. Retière, VEC C. Touge

Porte-Drapeau :
VEC PierreGosselin

ANMITHRA

amithra.gorssa@gmail.com

Présidente :
ISG2G Élisabeth de Moulins de Rochefort

Trésorier :
AMACN Jocelyne Serre

Secrétaire :
ISG1G Pascal Bertholo

Chargée de partenariat :
ISG2G Anne André Vanderstock

UNaReFSSA

20 rue du Village - 31320 Vieille - Toulouse
unarefssa-national@orange.fr

Président : Dr Jean-Philippe Durrieu
Secrétaire Générale : M^{me} C. Lahens-Gavignaux
Secrétaire Adjoint : Mr Tristan Lamontagne

Trésorier : Mr Stéphane Bouffroy

Trésorier Adjoint :
Mr Emmanuel Leblond du Plouy

Délégué inter associatif :
Dr Philippe Redonnet

Déléguée à la communication :
Dr Marie Pierre Antoine

Délégué à la formation : Mr Pierre Benayoune

FNCDR

Chez M. SICE 3 avenue Lombart
92260 FONTENAY AUX ROSES

Tél. : 01 46 31 68 21 – Port : 06 49 22 02 89

Présidents d'honneur : MM Viau †, Wintergest †, Filderman †, Budin †, Lebrun †, David †, Rimmel †, A. Richard †, C. Sebban †, J. Robinet †, J.-M. Pauchard †, J.-P. Mathieu, J.-P. Fogel.

Bureau National :

Président :

Dr Michel Mienville
pres.fncdr@orange.fr

Secrétaire Général : Dr Philippe Kalifa

Secrétaire Général Adjoint :
Dr Éric Tuffreau

Trésorier Général : Dr Alain Cuminal

Délégués Régionaux :

ACDR Gascogne et Occitanie :
Dr Philippe Clin

ACDR Brest :
Dr Hervé Le Guen

ACDR Centre-Est :
Dr Alain Cuminal

ACDR St Germain en Laye :
Dr Philippe Kalifa

ACDR Toulon :
Dr Jean-Michel Courbier

Correspondant de la revue Actu-GORSSA :
Dr Jean-Paul Mathieu

Rédacteur en chef lettre FNCDR :
Dr Alain Benmansour

Délégué ADF : Dr Michel Legens

Porte-Drapeau : Dr Hadrien Diakonoff

ANORSCA

Présidents d'Honneur :

COL Pierre-Jean Linon, COL Jean-Pierre Capel, COL Yves Harel, CRC1 Alain Michel

Président :
CRC1 Christian Saliceti

Vice-Présidents :
CRC1 Denis Blondé, CRP Benoît Fraslén, CR1 Guillaume Lecointre, CRC2 Jean-Michel Mota

Secrétaire général :
CRC2 Philippe Massicot

Secrétaire général Adjoint :
CR2 Alexandre Cabouche

Trésorier Général :
LCL Pierre Enjalbert

Trésorier Général Adjoint :
CR2 Emmanuel-Charles DURAND

11 AVRIL 1925 - 11 AVRIL 2025

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CHIRURGIEN-DENTISTES DE RÉSERVE A 100 ANS !

MICHEL MIENVILLE ¹



De gauche à droite : MGI G. PELÉ de SAINT-AURICE, directeur de l'EVDG et de l'ACASAN, CDCS Thierry VUILLEMIN, Coordonnateur national pour l'Odontologie dans les Armées, CDC(r) Michel MIENVILLE, Président de la FNCDR, MG Jean-Baptiste MEYNARD, représentant le Directeur Central du SSA.
A l'arrière-plan, le Dr Jean-Claude TAVERNIER porte le drapeau historique de l'Amicale des Dentistes des Armées de Terre et de Mer, ancêtre de la FNCDR.

Le 11 avril 1925 étaient publiés au Journal Officiel, les statuts de l'Amicale des Dentistes des Armées de Terre et de Mer, association-mère de la Fédération Nationale des Chirurgiens-Dentistes de Réserve. Un siècle plus tard jour pour jour, pour célébrer cet anniversaire mais également celui des vingt-cinq ans de la création du Corps des chirurgiens-dentistes des armées, la FNCDR a organisé à Paris une journée mémorielle, de rayonnement et de cohésion.

Pour cette occasion une exposition sur « *L'Histoire des chirurgiens-dentistes des armées des origines à nos jours* » a été inaugurée ce même jour dans le cloître du Val-de-Grâce en présence de nombreuses autorités du Service et de la profession (Ordre, Académie, Université) et bien sûr de très nombreux chirurgiens d'active et de la réserve.

Les objectifs de cette exposition étaient triples :

- rappeler le long et difficile parcours de la profession pour être considérée et reconnue au sein des armées,
- rendre hommage à tous les membres de la profession morts pour la France lors de tous les conflits du XX^{ème} siècle,
- présenter les missions actuelles de ces spécialistes en médecine bucco-dentaire.

Cette exposition a été entièrement conçue et réalisée par la FNCDR. Elle a nécessité un long travail de recherches documentaires et iconographiques et a pu bénéficier du soutien du Musée et de la Bibliothèque centrale du SSA, du docteur Xavier Riaud, historien de la profession, de camarades d'active et de réserve ainsi que du département d'odontologie médico-légale

de l'IRCGN. Elle sera visible jusqu'aux Journées Nationales de Formation des Réserves du SSA des 16 et 17 mai prochains.

En fin d'après-midi, l'assistance s'est retrouvée à l'Arc de Triomphe pour participer à une cérémonie présidée par le Médecin Général des Armées Jacques Margery, Directeur central du Service de Santé des Armées. La gerbe de la FNCDR a été déposée par le CDC(r) Michel Mienville, président de la FNCDR, et le Directeur central. Ils étaient accompagnés par Hortense et Hugo, deux jeunes chirurgiens-dentistes des armées ayant récemment intégré la réserve opérationnelle. Le directeur Central a ensuite procédé au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe avec des arrière-petits-enfants de survivants des camps de Buchenwald et de Dora dont le 11 avril était également l'anniversaire de la libération.

Cette journée très solennelle et chargée en émotions s'est ensuite achevée dans la convivialité et la bonne humeur par un dîner de cohésion servi à la Rotonde de l'École Militaire.

NDLR : les pages qui suivent présentent les panneaux de l'exposition du centenaire, permettant ainsi à ceux du GORSSA qui n'ont pu venir dans le cloître du Val-de-Grâce, de découvrir cette belle rétrospective (© Crédit photos FNCDR).

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CHIRURGIENS-DENTISTES DE RÉSERVE

présente du 11 avril au 17 mai 2025
au Musée du Service de Santé des Armées :

LES CHIRURGIENS-DENTISTES DES ARMÉES des origines à nos jours



Musée du Service de Santé des Armées

1 place Laveran, PARIS V^e

Contact : ssa-musée.contact.fct@def.gouv.fr

01 40 51 51 92

L'affiche de l'exposition



Dépôt de la gerbe de la FNCDR par le MGA Jacques Margery, Directeur Central du SSA, le CDC(r) Michel Mienville, Président de la FNCDR et les Chirurgiens-Dentistes des Armées Hortense et Hugo.



L'hommage de tout un Corps au soldat inconnu et aux Morts pour la France



Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par le Directeur Central et des descendants de survivants de déportés à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la Libération des camps de Buchenwald et de Dora.



L'exposition est présentée dans le cloître du Val-de-Grâce jusqu'au 17 mai

Cette exposition est présentée dans le cadre des vingt-cinq ans du Corps des chirurgiens-dentistes des armées et du centenaire de la création de l'Amicale des Dentistes des Armées de Terre et de Mer, association-mère de la Fédération Nationale des Chirurgiens-Dentistes de Réserve (FNCDR).

Désormais reconnus comme spécialistes en médecine bucco-dentaire, les chirurgiens-dentistes ont souvent été confrontés à un imaginaire peu glorieux. Les « arracheurs de dents » ou autres charlatans exerçant « l'art dentaire » au milieu des foires et des marchés ont contribué à ancrer cette représentation dans l'inconscient collectif.



LE DENTISTE - Assiette en porcelaine de Gien - milieu du XIX^e siècle

L'évolution des données scientifiques et techniques au XIX^e siècle, la mise en place d'un cadre légal pour l'exercice des professions médicales ont contribué à progressivement démocratiser l'accès aux soins.

Le besoin impérieux de disposer de troupes en bonne santé, y compris sur le plan dentaire dès les premières semaines de la guerre de 1914-1918, ont permis à la médecine bucco-dentaire d'acquérir ses lettres de noblesse tant dans la société civile qu'au sein de l'institution militaire.



Intervention au bloc opératoire en OPEX - © CDA(r) Cédric



LA FÊTE DU VILLAGE - L'arracheur de dents - Coloris au pochoir à la main - © Imagerie Pellerin - Épinal

Les véritables chirurgiens spécialisés dans le traitement des affections de la bouche et des dents étant très rares, l'accès aux soins n'était pas facilité. Ces praticiens ont ainsi longtemps souffert d'un manque de considération et de reconnaissance dans la population, auprès des pouvoirs publics voire dans les armées.



Carte postale - début XX^e siècle. © DR

Aujourd'hui, les chirurgiens-dentistes d'active et de la Réserve Opérationnelle (RO) du Service de Santé des Armées (SSA) œuvrent au quotidien sur le territoire national comme sur les théâtres d'opérations extérieures et contribuent à la bonne santé bucco-dentaire des militaires français et alliés tout en œuvrant également au profit de certaines populations civiles.

La création du Corps des chirurgiens-dentistes des armées

Les étapes clés d'un très long parcours...

Loi du 30 novembre 1892 dite « Loi BROUARDEL » : réglemente les professions médicales et les conditions d'exercice de la profession de dentiste.

1^{er} octobre 1907 : Le ministère de la Guerre crée trois services de stomatologie où exercent des chirurgiens-dentistes du contingent.

2 décembre 1910 : Circulaire permettant la création de cabinets dentaires dans les garnisons importantes. Le chirurgien-dentiste du contingent exerce sans grade ni statut.

1913 : La Fédération Dentaire Nationale (FDN) propose la création d'un corps de chirurgien-dentiste militaire. Refus du ministère de la Guerre qui considère qu'au front « *le dentiste [...] ne pourrait être que gêne et embarras.* »

26 février 1916 : Raymond POINCARÉ, Président de la République, signe le décret portant création d'un **Corps de chirurgiens-dentistes militaires** pour l'Armée de Terre pour la durée de la guerre. Les chirurgiens-dentistes sont promus **adjudant**.

Loi du 20 octobre 1918 : Pérennisation du Corps des chirurgiens-dentistes. Dans l'Armée de Terre les praticiens peuvent être promus chirurgiens-dentistes de 2^{ème} ou de 1^{ère} classe (sous-lieutenant et lieutenant).

11 avril 1925 : Création de l'Amicale des Dentistes des Armées de Terre et de Mer de Paris.

1933 : Les associations régionales de chirurgiens-dentistes de réserve se regroupent en une **Fédération Nationale des Amicales des Dentistes des Armées de Terre et de Mer**.

18 décembre 1934 : Les chirurgiens-dentistes de l'armée de Terre peuvent accéder au grade de **capitaine**.

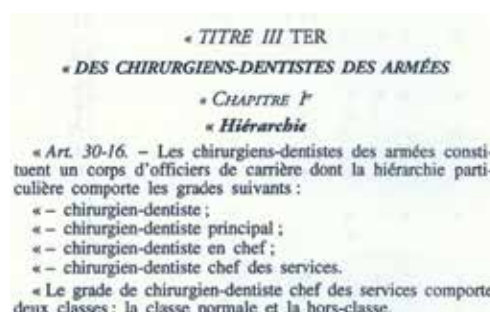
1951 : Les chirurgiens-dentistes de réserve des armées de Terre et de l'Air peuvent accéder au grade de **commandant**.

Décret du 4 juin 1971 : Le statut des chirurgiens-dentistes de réserve est assimilé aux médecins et pharmaciens-chimistes. Ils peuvent désormais accéder aux grades de **chirurgiens-dentistes en chef** de 2^{ème} et 1^{ère} classe.

Loi du 24 décembre 1971 : Création du diplôme d'État de docteur en chirurgie-dentaire.

Loi du 28 octobre 1997 : Suspension du service national.

1^{er} mars 2000 : Décret N°2000-187 publié au JORF du 4 mars 2000 :
« Les chirurgiens-dentistes des armées constituent un corps d'officiers de carrière... » (Titre III TER-DES CHIRURGIENS-DENTISTES DES ARMÉES - articles 30-16 à 30-29)



Les chirurgiens-dentistes militaires français dans la guerre

1914-1918 :

À l'entrée en guerre le 3 août 1914, « L'urgence fait Loi » et les chirurgiens-dentistes mobilisés sont incorporés comme simples soldats dans les unités combattantes.

En octobre 1914, face aux nombreux problèmes d'inaptitudes pour causes dentaires et aux délais très longs pour accéder aux soins privant le front de nombreux soldats, une circulaire ministérielle permet aux chirurgiens-dentistes d'être progressivement versés dans des sections d'infirmiers.



Soins dentaires au seuil d'une tranchée à Marbotte (Meuse) en 1916.
© Musée du Service de santé des armées, Val-de-Grâce, Paris.



Extraction dentaire au poste de secours régimentaire de Vitry-le-François (Marne) en 1916.
© Archives départementales de la Somme - Album photographique du Sergent Raoul Vielzeuf

Sur le front, les dentistes soulagent comme ils peuvent, avec souvent du matériel ramené de leurs propres cabinets à l'occasion d'une permission.

Dès le mois de novembre 1914, trois centres de stomatologie, de prothèse maxillo-faciale et de restauration de la face sont créés à Paris, Bordeaux et Lyon pour y traiter les grands mutilés.

À l'hôpital du Val-de-Grâce, le Professeur MORESTIN, spécialiste de la chirurgie réparatrice, s'impose comme la référence en matière de chirurgie maxillo-faciale. Ses actions lui valent le surnom de père des « Gueules Cassées ».



Le Professeur MORESTIN fut un des fondateurs de la chirurgie esthétique.
© Union des blessés de la face



Dispositifs de mécano-thérapie de type « sauterelle » © Musée du Service de santé des armées, Val-de-Grâce, Paris.



Les cinq « gueules cassées » représentant les mutilés de la face lors de la signature du Traité de Versailles le 28 juin 1919. © DR.

En 1915, l'État-Major décide de mettre en œuvre une véritable politique de soins dentaires en milieu militaire avec la création :

- de cabinets dentaires de garnison
- de centres d'édentés
- de centres de chirurgie et de prothèse maxillo-faciale
- l'utilisation de véhicules aménagés pour soigner les soldats au plus près des zones de combats.

Il est également prévu d'affecter un chirurgien-dentiste dans chaque régiment mais ce projet n'avance pas. Les praticiens s'en émeuvent, et la presse s'empare du sujet.



Poste de secours de « Monaco » près de Craonnelle (Aisne) en 1917.
© Archives and Special Collection - University of Nebraska - Lincoln Libraries



Voiture de stomatologie modèle « Barré » du Service Dentaire Ambulant. © ECPAD

Les dentistes militaires voient leurs responsabilités pouvant être étendues jusqu'à la direction de centres d'édentés mais les dentistes non diplômés restent hommes de troupes.

En mars 1916, un nouveau décret permet au ministre de la Marine de recruter des chirurgiens-dentistes avec un statut les assimilant aux médecins auxiliaires puis ils obtiennent le statut d'officier et sont assimilés aux médecins de 3^{ème} et 2^{ème} classe (enseigne de vaisseau).

Fin 1917, près de deux ans après la création du Corps, on ne comptait toujours que 50 dentistes militaires...



« L'HUMANITÉ » du 29 août 1915 © BNF

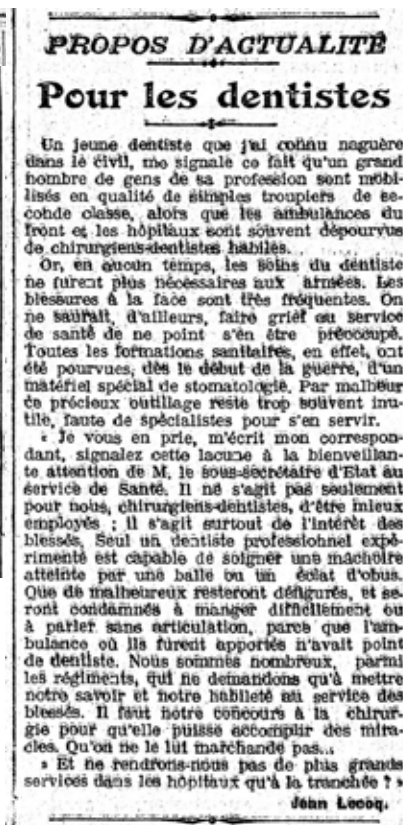


Croix de Guerre 1914-1918



Médaille Interalliée 1914-1918

© FNCDR



« LE PETIT JOURNAL » du 20 août 1915 © BNF



L'aménagement comprend un fauteuil dentaire, un tour à pédale et un laboratoire de prothèse au fond du camion. © ECPAD

Février 1916 voit la création d'un Corps de dentistes militaires pour l'armée de Terre mais uniquement pour la durée de la guerre. Le nombre maximum de dentistes militaires est porté à 1 000 avec le grade d'adjudant. Ils portent le même uniforme que les infirmiers avec un caducée « argent » et la lettre « D » sur leur col sans autres parements.



L'adjudant-dentiste Henri Petit pose dans le cabinet dentaire de l'échelon divisionnaire au château de Morey (Meurthe-et-Moselle) en juillet 1916. L'environnement est confortable mais l'équipement reste sommaire.
© Henri Petit - Image Est

La **Loi du 20 octobre 1918** pérennise le Corps des chirurgiens-dentistes. Dans l'Armée de Terre, les praticiens peuvent être promus chirurgiens-dentistes de 2^{ème} ou de 1^{ère} classe (sous-lieutenant et lieutenant).

Il est prévu un maximum de :

- 25 chirurgiens-dentistes de 1^{ère} classe
- 100 chirurgiens-dentistes de 2^{ème} classe
- 1 000 chirurgiens-dentistes auxiliaires

À la démobilisation, la Marine retire les grades à ses chirurgiens-dentistes.



Le cabinet dentaire de la caserne de Landremont à Nancy en 1916 © Henri Petit— IMAGE'EST



Salle de clinique du centre maxillo-facial du Mans.
© Musée du Service de santé des armées, Val-de-Grâce, Paris.



Laboratoire de prothèse du centre de chirurgie maxillo-faciale du Mans.
© Musée du Service de santé des armées, Val-de-Grâce, Paris

Des prothésistes sont affectés dans les hôpitaux d'évacuation pour réaliser des appareils provisoires de contention aux blessés atteints de mutilation de la face et des maxillaires.



Prothésiste d'un centre traitement des édentés.
© Musée du Service de Santé des armées, Val-de-Grâce, Paris

Lors d'une conférence à l'Union Fédérative de la Médecine de Réserve le 20 mai 1928, Georges Villain, directeur de l'École dentaire de Paris et président de la Fédération Dentaire Nationale, dressa un bilan du service dentaire durant la « Grande Guerre » :

- 1 400 dentistes militaires et 500 prothésistes mobilisés
- 40 000 combattants traités dans les centres d'édentés
- Des millions d'actes réalisés
- 44 000 édentés sur Paris appareillés par 74 000 prothèses (Val-de-Grâce et écoles dentaires)
- Dans les centres des armées : 37 000 appareils réalisés sur 25 000 combattants
- À l'intérieur : 230 000 hommes traités et récupérés avec 370 000 appareils

Au total les centres de prothèse des armées et les écoles dentaires ont permis la **réhabilitation de plus de 300 000 édentés**, les rendant aptes au service.

La synthèse des stèles mémorielles et des données du site « Mémoire des Hommes » fait état de **plus de 150 chirurgiens-dentistes Morts pour la France** pendant la guerre 1914-1918.



Bureau du médecin-chef du centre de chirurgie maxillo-faciale du Mans.
© Musée du Service de Santé des armées, Val-de-Grâce, Paris

D'une guerre à l'autre...

En 1919, une nouvelle instruction précise les conditions de nomination des dentistes auxiliaires et les particularités de leur uniforme : attribution de la couleur dite « prune » pour le képi et les parements des galons sauf dans la Marine où la couleur « gris fer » est conservée.

À partir de 1925 pour faire leur service militaire comme chirurgiens-dentistes, les étudiants doivent faire une « préparation militaire supérieure spéciale » pour accéder au grade de dentiste-auxiliaire (adjudant) ou de dentiste militaire de deuxième classe (sous-lieutenant) s'ils sont diplômés.

En 1936, le nombre de dentistes appelés du contingent et de réservistes est plus important que le nombre de postes à pourvoir.

La Fédération Nationale des Amicales des Dentistes des Armées de Terre et de Mer propose alors que ces praticiens puissent suivre des cours de formation ou de perfectionnement en prothèse maxillo-faciale, anesthésie, aide-opératoire, aide-radiologue, et secourisme.



Calot kaki modèle 1930
© Dr Xavier RIAUD



Képi de lieutenant dentiste
© Dr Xavier RIAUD



Losange de manche des chirurgiens-dentistes
© FNCDR



Pointes de col de dentiste officier
© Dr Xavier RIAUD



Uniforme de lieutenant dentiste
(période estimée 1930-1934)
© Dr Xavier RIAUD

1939-1940 :

Selon leurs affectations et les circonstances les chirurgiens-dentistes sont employés :

- dans leur spécialité
- ou « au mieux des intérêts du service »... grâce aux compétences techniques acquises lors des précédentes formations.

Ils sont affectés :

- en corps de troupe
- en groupe sanitaire divisionnaire (soins dentaires, triage, premiers soins)
- en ambulances légères de corps d'armée
- en formations chirurgicales d'armée (soins pré et post-opératoires)
- en hôpital d'évacuation secondaire (neuf dentistes y sont affectés : deux pour les soins dentaires, deux dédiés à l'équipe maxillo-faciale et cinq en renfort des équipes chirurgicales).



Cabinet dentaire du Four à Chaux (Vosges)
© DR



© FNCDR



Cabinet dentaire de l'ouvrage du Simserhof (Moselle) © DR



Reconstitution du cabinet dentaire de l'ouvrage de la ligne Maginot de Roquebrune-Cap-Martin par l'association AMICORF. © FNCDR

1940-1945 :

Après l'armistice du 22 juin 1940, la plupart des chirurgiens-dentistes militaires sont démobilisés. Certains sont rappelés pour exercer au sein de centres de chirurgie et de prothèse maxillo-faciale ou de stomatologie parfois en qualité de prisonniers de guerre.

D'autres refusent la défaite et rejoignent les **Forces Françaises Libres** ou s'engagent dans la **Résistance**.

Certains n'ont jamais porté l'uniforme ou ne sont pas encore diplômés mais leur engagement et leur sacrifice pour la Patrie mérite l'évocation de leur Mémoire.

Parmi tous ces **héros de l'ombre**, loin d'être exhaustif, on peut citer :

AUDIGÉ Pierre (1908-1944) : Mobilisé en 1939 et affecté en Syrie il rentre en France en 1941. Responsable départemental d'un réseau de la Résistance en Normandie, il est arrêté sur dénonciation le 17 avril 1944 et est exécuté le 2 juin suivant. Nommé Capitaine à titre posthume. Mort Pour la France (**MPLF**)

CABANETTE Louis (1906-1944) : Rejoint la Résistance en 1942. Arrêté par la Gestapo le 30 août 1943, il meurt à Buchenwald le 6 janvier 1944. Nommé Capitaine FFI à titre posthume en 1946. **MPLF**

BADEL André (1912-1944) : Chef de groupe FFI arrêté par les Allemands le 26 septembre 1944, il sera fusillé le 13 octobre. **MPLF**

CASANOVA Danielle (1909-1944) : Arrêtée par la police française le 15/02/1942. Déportée à Auschwitz le 24 janvier 1943. Elle exerce son métier dans le camps mais meurt du Typhus le 10 mai suivant. Elle est portée au rang d'héroïne nationale en 2009.

CHAILLEUX Daniel (1922-2008) : Engagé volontaire à 18 ans comme agent de renseignement, arrêté sur dénonciation en avril 1941, condamné à mort puis gracié, déporté en forteresse et emprisonné en Allemagne. Rapatrié en France en août 1943 pour le Service du Travail Obligatoire (STO), il rejoint à nouveau la Résistance et participe à la Libération de Paris. Diplômé en 1948, il enseignera à Paris VII et occupera d'importantes fonctions ordinales.

DANGOUMEAU Jean (1913-1944) : Rejoint la Résistance en 1944. Arrêté et torturé, il est exécuté le 12 juillet 1944.

DESPREZ Jacques (1909-1945) : Déporté à Dora en septembre 1943. Il exerce au cabinet dentaire du camp. Il disparaît à Bergen-Belsen en 1945.

GRAPIN Charles (1889-1945) : Ancien combattant 14-18. Rejoint la Résistance en 1942. Arrêté par la Gestapo le 24 mai 1944, il est déporté à Buchenwald en août 1944 et meurt le 2 janvier 1945. **MPLF**



TRACT 1944 © Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation

JANNIN Suzanne (1912-1982) : Diplômée en 1939, elle rejoint les Forces Françaises de l'Intérieur en 1943. Lieutenant au sein du 150^e régiment d'infanterie, elle est mutée dans le Corps des auxiliaires féminines de l'armée de Terre qu'elle dirige jusqu'à la fin de la guerre.

LE CAËR Paul (1923-2016) : Rejoint la Résistance en 1941. Arrêté par la Gestapo en 1943, il est déporté à Mauthausen où il dispense des soins à l'infirmerie. Diplômé en 1948, il s'engage dans la Réserve du Service de Santé et participe à la traque de nazis.

LESAGE Georges (1888-1944) : Arrêté le 30 mars 1944, il est déporté à Buchenwald le 22 août 1944. Il est tué le 17 avril 1945.

MAINGUY Henri (1920-2010) : Arrêté en 1943, il est déporté à Buchenwald puis Dora. Diplômé en 1947.

MAHEU René (1899-1980) : Dentiste-capitaine dans l'arme du Train en 1940, il entre dans la Résistance en 1943 et dirige un réseau. Dénoncé, il est arrêté par la Gestapo et déporté à Buchenwald puis Dora et enfin Bergen-Belsen de janvier 1944 à mai 1945. Pendant près de 8 mois il dispense des soins au camp de Ellrich. Brisé par sa captivité, il ne pourra plus jamais exercer.

MENU Edmond (1896-1944) : Arrêté le 9 octobre 1941, il est déporté à Gross-Rosen où il décède le 23 novembre 1944.

MONIEZ François (1895-1957) : Engagé volontaire en 1914, sous-lieutenant au sein des Forces Françaises Combattantes, il est arrêté le 19 mai 1944 et déporté à Dachau. Il est libéré le 1^{er} mai 1945.

MOREL Pierre (1923-2020) : Recruté par la Résistance en 1941. Recherché par la Gestapo, il rejoint Londres en 1944 puis participe à la campagne d'Alsace. Il finit la guerre avec le grade de capitaine. Démobilisé en août 1945, il est diplômé en 1948. Il fut très engagé dans la transmission du devoir de Mémoire. Lors de ses obsèques, les honneurs militaires lui ont été rendus dans la cour d'honneur des Invalides.

PAULIN Georges (1902-1942) : Arrêté sur dénonciation le 31 octobre 1941, torturé pendant quatre mois, jugé et condamné à mort pour espionnage, il est exécuté au Mont-Valérien le 21 mars 1942. Nommé Lieutenant à titre posthume. **MPLF**

PROCHASSON Maurice (1901-1964) : Rejoint les Forces Françaises Libres (FFL) en 1941. Dentiste aide-opérateur dans la 1^{ère} Division Française Libre. Prend part aux campagnes de Lybie, de Tunisie, d'Italie, de France et termine la guerre en mai 1945 sur le front des Alpes au grade de Commandant. Il est fait Compagnon de la Libération le 7 août 1945.

PUYBOUFFAT Roger (1909-1983) : Arrêté et emprisonné fin 1941, il est déporté à Mauthausen où il reste jusqu'en juin 1945.

QUILLET Jack (1914-2013) : Mobilisé le 2 septembre 1939 en qualité de chef d'équipe brancardier. Capturé après le cessez-le-feu, il s'évade et crée le maquis du Grésivaudan. En 1943, traqué par la Gestapo, il rejoint les Forces Françaises Libres en Angleterre. Ne souhaitant pas servir dans le Service de Santé, il cache son vrai métier et intègre le 4^e Bataillon du Special Air Service français.

ROSENTHAL Armand (1901-1944) : Directeur de l'Institut dentaire de Nancy depuis 1936, il est exclu de son poste en 1941 parce que juif et rejoint le maquis du Vercors en novembre 1942. Il est abattu le 27 juillet 1944 lors de l'attaque de la grotte de la Luire où un hôpital du maquis s'était replié.

SABATIER Jean (1909-1945) : Rejoint la Résistance en 1942, capitaine au sein des service secrets de la Résistance, il est arrêté le 22 septembre 1943 par la Gestapo. Accusé d'espionnage, il est déporté et serait mort au camp d'Einsbach en janvier 1945. **MPLF**

SASSOON Philippe (1913-1983) : D'origine britannique il rejoint les FFL en Syrie en 1941. Participe à toutes les campagnes de la Libye au front des Alpes. Il est fait compagnon de la Libération le 7 mars 1945. Diplômé en 1947, il est naturalisé français en 1948.



Croix de la Libération et Médaille de la Résistance Française
© Musée de l'Ordre de la Libération

SEBBAN Charles (1921-2016) : Engagé volontaire pour la durée de la guerre en 1942. Participe aux campagnes de Tunisie, d'Italie, d'Alsace et d'Allemagne. Démobilisé, il est diplômé en 1948 et présidera plus tard la FNCDR.

TAPPERT Ernest (1888-1944) : Rejoint la Résistance en janvier 1944. Arrêté par la Gestapo le 18 septembre 1944, il est déporté à Dachau où il meurt le 18 décembre. Nommé Sergent à titre posthume. **MPLF**

THORAVAL Michel (1921-2006) : Rejoint l'Angleterre en 1942. Formé aux actions clandestines, il réalise de nombreuses missions de liaisons entre la France et l'Angleterre. Démobilisé, il reprend ses études de chirurgie-dentaire.

TRICOT Henri (1896-1986) : Rejoint la Résistance en septembre 1940. Responsable pour l'arrondissement d'Aurillac dont il deviendra maire en 1947.

WITTMANN-GEORGES Marie-Louise (1902-1945) : Rejoint la Résistance en septembre 1942. Sous-lieutenant FFI, arrêtée par la Gestapo le 27 juin 1944, déportée à Ravensbrück puis Bergen-Belsen, elle disparaît le 22 avril 1945. **MPLF**

WORMSER Paul (1905-1944) : Chef du service de stomatologie de l'hôpital de Colmar, il est mobilisé comme lieutenant-dentiste en 1939. Réfugié en Aveyron, il y soigne les maquisards blessés. Arrêté le 19 juillet 1944, il est exécuté par les SS de la division Das Reich le 17 août. **MPLF**

ZEMMOUR Fernand (1906-1941) : Arrêté par la police allemande le 12 mars 1941, il est condamné à mort pour « détention d'armes et intelligence avec l'ennemi » et fusillé au Mont Valérien le 29 décembre 1941. **MPLF**

Quelques visages de ces héros de l'ombre...



P. AUDIGÉ



D. CASANOVA



J. DANGOUMEAU



P. LE CAER



R. MAHEU



P. MOREL



G. PAULIN



M. PROCHASSON



R. PUYBOUFFAT



J. QUILLET



A. ROSENTHAL



J. SABATIER



P. SASSOON



P. WORMSER

Guerre d'Indochine (1946-1954) :

Le Parlement refusant d'envoyer le contingent en Indochine, le Service de Santé fait appel à des praticiens civils pour assurer les soins dentaires aux militaires du futur Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient (CEFEO) et aux populations locales.

Des **chirurgiens-dentistes volontaires** sont engagés au sein du Corps Auxiliaire des Forces Armées en Extrême Orient (CAFAEO).

Durant chaque année du conflit **38 cabinets dentaires** installés sur le terrain des opérations et **7 camions dentaires** d'appoint permettent de réaliser 18 000 consultations et 5 800 prothèses.



Médaille commémorative d'Indochine
© DR

Le capitaine-dentiste **Paulette GRAVEJAL**, en mission à Dong Khê dans un poste de l'armée française sur l'axe stratégique de la route coloniale N°4, est portée disparue après la première attaque vietminh au Tonkin le 25 mai 1950. **MPLF**

Parmi les chirurgiens-dentistes du CAFAEO, on retrouve notamment deux héros de la Résistance et de la France Libre :

- Suzanne JANNIN :

Au lendemain de la guerre, revenue à la vie civile, elle s'engage comme chirurgien-dentiste en 1951 avec le grade de capitaine dans le Corps des auxiliaires féminines d'administration en Extrême-Orient jusqu'en novembre 1952. Brevetée pilote d'avion depuis quelques années, elle s'engage dans l'armée de l'Air en 1953 et accepte d'être rétrogradée au grade de caporal-chef pour pouvoir piloter. Elle rentre en France en 1955, totalisant 380 heures de vol en 290 sorties dont plus de 80 missions de guerre. Elle quitte l'armée en 1957 et reprend son activité au cabinet.



- **Jack QUILLET** : Après la guerre, devenu Lieutenant, il s'engage pour la guerre d'Indochine mais ne pouvant pas commander au combat, il rejoint le CAFAEO comme chirurgien-dentiste volontaire puis poursuit sa carrière militaire dans la Réserve.

Guerre d'Algérie (1954-1962) :

Considérée comme « opération de maintien de l'ordre », la loi prévoit le recours au contingent. Ce sont ainsi près de **200 chirurgiens-dentistes appelés** qui effectueront leur service militaire pour une période de 18 à 30 mois.

Comme en métropole, ils assurent le soutien dentaire dans les services médicaux d'unité et les hôpitaux des armées au profit des militaires et des ayants droits. Les dentistes ont également participé à de nombreuses missions dans le cadre de « l'assistance médicale gratuite » (A.M.G.) aux populations civiles.

Lors de l'une de ces missions, le dentiste-aspirant **Robert MURATET** de la 102^{ème} section d'infirmiers militaires de Marnia, a été tué lors d'une embuscade rebelle à Tlemcen le 11 mai 1958. **MPLF**



Médaille commémorative d'Afrique du Nord
© FNCDR



Les dentistes-aspirants appelés du contingent ont également effectué des soins à la population dans des secteurs isolés comme ici au douar de Beni Chouerane en 1957. © ECPAD



Séance de soins dans le cadre de l'aide médicale à la population à La Louza près de Sidi-Bel-Abbès en 1957. © ECPAD



Séance de soins sur le terrain en conditions rustiques avec le cabinet dentaire de campagne © ECPAD

Les Opérations Extérieures (OPEX) :

Les chirurgiens-dentistes militaires participent très régulièrement au **soutien médical des forces projetées** sur tous les théâtres d'opérations depuis les années 1960. Ils sont déployés ou embarqués au sein des Groupements Médico-Chirurgicaux (Role 2) ou des postes de secours avancés (Role 1).



A bord du porte-avions Charles de Gaulle
© DR



Photo de gauche (© CDC Olivier) : Après avoir longtemps été installé sous tente « modèle 1960 », un cabinet dentaire a été aménagé pour la première fois dans un bungalow de type CORIMEC™ fin 1995 à MOSTAR (Bosnie-Herzégovine).
Photo de droite (© FNCDR) : Le nouveau module dentaire vu à Niamey en 2023 est un shelter type ISO 20 qui dispose d'un équipement permettant de réaliser tous types de soins dans d'excellentes conditions de confort et de sécurité.



Médaille d'outre-mer
© FNCDR



Médaille commémorative française
© FNCDR



Lors de tous les engagements, dans un cadre exclusivement national ou dans celui de coalitions sous mandat de l'ONU ou de l'OTAN, la mission principale des praticiens militaires reste toujours la prise en charge des soldats français et alliés.

Les chirurgiens-dentistes militaires français sont capables de répondre à beaucoup d'autres sollicitations grâce à la maîtrise d'un très large champ de compétences qu'ils sont les seuls à posséder.

Comme les autres soignants des Role 2 ou des postes de secours avancés, ils peuvent également dispenser des soins à des personnels des forces partenaires mais aussi à des civils dans le cadre **d'actions civilo-militaires**.



Le cabinet dentaire du poste de commandement de la brigade multinationale de la Force de réaction rapide à Tomislavgrad (Bosnie-Herzégovine) en 1995.
© ECPAD



À l'intérieur du shelter, la surface limitée impose une optimisation ergonomique de l'espace.
Ici à N'Djamena en 2014. © CDP(r) Marianne



La valise « TransCare » de Satelec utilisée jusqu'à la fin des années 2010. © CDC Olivier



L'unité dentaire mobile « Dentalone », véritable cabinet dentaire nomade, permet au chirurgien-dentiste d'être projeté sur des bases opérationnelles avancées (BOA) évitant aux personnels un déplacement au Role 2 et parfois une longue indisponibilité. © FNCDR



Les chirurgiens-dentistes militaires français peuvent, avec l'accord du pays hôte, soigner les populations locales ou des personnels de la Force partenaire. Des actions civilo-militaires en direction de la jeunesse permettent occasionnellement de mener des missions de prévention dans des écoles ou des orphelinats.

De gauche à droite : En Bosnie en 1995 © CDC Olivier. À N'Djamena en 2019 © FNCDR. Soins à un soldat nigérien sur une base opérationnelle avancée (BOA) en 2023. © FNCDR. Cours d'hygiène bucco-dentaire dans un orphelinat de N'Djamena en 2023. © CDA(r) Cécile

Quelques exemples de missions où des chirurgiens-dentistes d'active et réserve ont été engagés ces trente dernières années :

À Terre :

- Ex-Yougoslavie (1992-1994)
- Bosnie-Herzégovine (1995-2006)
- Kosovo (1999-2009)
- Afghanistan (Kaboul : 2001-14)
- Tchad (N'Djamena : 1986-2025)
- Rép. Centrafricaine (Bangui)
- Mali (Gao : 2013-2022)
- Niger (Niamey : 2022-2023)

En Mer :

- Héraclès (Afghanistan 2001-2002)
- Harmattan (Libye 2011)
- Chammal (Méditerranée orientale depuis 2015)
- Corymbe (Golfe de Guinée depuis 1990)

Les chirurgiens-dentistes des armées participent à la **mise en condition opérationnelle** des militaires.

Leurs missions sont précisées, encadrées et hiérarchisées :

- Activité de soins et réhabilitations prothétiques
- Évaluation de l'aptitude et expertise
- Prévention, information et formation
- Identification
- Renfort lors de crises sanitaires



Intervention de chirurgie orale au bloc d'un HNIA en 2024
© CDA(r) Laëtizia



Séance de soins à l'hôpital Bégin.
© CDC Aurore



6h04 AM. Il n'y a pas d'heure pour
traiter les urgences sur un PHA de
la Marine nationale. © ENGDR

- 4 hôpitaux nationaux d'instruction des armées
- 2 hôpitaux régionaux d'instruction des armées
- 24 antennes médicales dont deux outre-mer (voir carte)
- 4 bâtiments de la Marine nationale (le porte-avions et les trois porte-hélicoptères amphibies)
- Shelters dentaires pour les OPEX

Les chirurgiens-dentistes des armées participent à la **sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire** et à la prévention des risques alimentaires et tabagiques.

La bonne santé bucco-dentaire est une condition nécessaire à l'engagement et à la participation aux opérations. La détermination de l'aptitude dentaire implique la réalisation d'un examen clinique, l'établissement d'un odontogramme et tous les dix ans au maximum, la réalisation d'une radiographie panoramique pouvant être utilisée à des fins d'identification.



Les visites d'évaluation dentaire, autrefois appelées visite d'aptitude, permettent de dépister toute pathologie pouvant poser un problème notamment en opération extérieure. Elles permettent également une mise à jour de l'odontogramme (schéma dentaire) qui peut s'avérer déterminant en cas de nécessité d'identification.



Les dents absentes, les soins réalisés ou prescrits sont notés dans le dossier médical informatisé du patient et la présence d'une radiographie panoramique y est vérifiée.

Pendant la crise sanitaire de la Covid-19 des chirurgiens-dentistes militaires ont renforcé les équipes de vaccination du Service de Santé des Armées.



© ENC DR



© ENCDB

Les chirurgiens-dentistes du SSA assurent également des missions de formation au profit de leurs confrères (DENTOPS, ADF) et des autres professionnels de santé du Service, notamment dans le cadre des Brevets de Médecine des Forces Terrestres (BMFT), de Médecine Embarquée ou de la Formation Médico-Opérationnelle (FMO).

L'identification odontologique :

L'identification des victimes de catastrophe (IVC) est une mission fondamentale pour **garantir la restitution de leur identité à chaque corps**.

Cette identification est indispensable pour des raisons :

- juridiques
- judiciaires
- sociales (éthiques, psychologiques, philosophiques, religieuses, politiques, historiques...)



Prise d'empreinte numérique à l'aide d'une caméra 3D.
© IRCGN



Prise de vues macrophotographiques.
© IRCGN



Analyse de clichés radiographiques.
© IRCGN

L'Unité Gendarmerie d'Identification des Victimes de Catastrophe (UGIVC) est fréquemment sollicitée. Pour ces missions elle implique systématiquement des chirurgiens-dentistes médico-légaux du Service de Santé des Armées, d'active ou de la Réserve Opérationnelle, formés à l'identification odontologique. Régulièrement entraînés, ils sont projetables en urgence pour des interventions, y compris en milieu dégradé (NRBC, environnement hostile ou d'accès difficile...) en France et à l'étranger.

Quelques catastrophes notables sur lesquelles ces experts ont été mobilisés :

- Tsunami (2004), Asie du Sud-Est
- Crash d'un Twin Otter militaire français (2007), Égypte
- Crash du vol Rio-Paris (2019), Atlantique
- Crash du vol AH5017 d'Air Algérie (2014), Mali
- Crash de l'Airbus de Germanwings (2015), Alpes F.
- Attentats terroristes du 13 novembre (2015), Paris
- Attentat terroriste du 14 juillet (2016), Nice
- Crash de deux hélicoptères militaires (2019), Mali
- Tempête « Alex » (2020), Alpes-Maritimes
- Naufrage de migrants (2021), Calais



Examen des maxillaires par un chirurgien-dentiste expert en odontologie-médico-légale de l'IRCGN. © IRCGN

L'odontologie est un des trois moyens médico-légaux majeurs (avec l'ADN et les empreintes digitales) permettant d'aboutir à une identification.

Les dents possèdent des propriétés mécaniques et physico-chimiques leur permettant de résister à des conditions extrêmes (carbonisation, immersion, décomposition...). Les présences de matériaux restaurateurs et prothétiques constituent des éléments discriminants supplémentaires.

L'odontologie est un moyen d'identification simple, rapide et peu onéreux à condition toutefois de disposer de données à comparer à celles recueillies sur la victime selon un protocole rigoureux, établi par INTERPOL et reconnu au niveau international.

Le degré de concordance entre ces éléments *ante* et *post-mortem* permet au magistrat de prononcer une identification formelle ou au contraire une exclusion.



Entraînement au relevé dentaire en ambiance NRBC (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique). © IRCGN

Les présences d'une radiographie panoramique et d'un schéma dentaire actualisé dans le livret médical des militaires sont impératifs.

Les chirurgiens-dentistes de réserve du SSA et

La Fédération Nationale des Chirurgiens-Dentistes de Réserve

Les chirurgiens-dentistes de la Réserve Opérationnelle constituent, en volume, la **première composante des effectifs assurant le soutien dentaire au sein du SSA**.

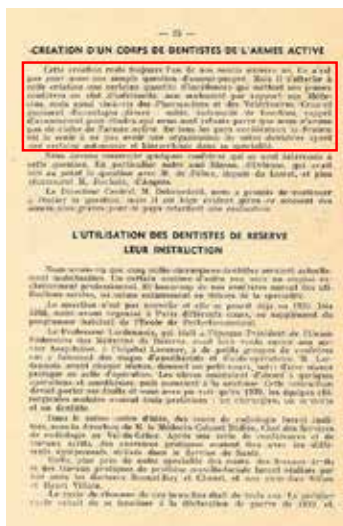
La plupart sont adhérents d'associations régionales regroupées au sein de la Fédération Nationale des Chirurgiens-Dentistes de Réserve (FNCDR).

La FNCDR est l'héritière d'une longue tradition associative des chirurgiens-dentistes de réserve.



La FNCDR, membre fondateur du Groupement des Organisations de Réservistes du SSA (GORSSA) et de l'Association Dentaire Française (ADF) :

- Représente les chirurgiens-dentistes de réserve auprès des institutions militaires et civiles (Ordre, Académie, ADF, etc.)
- Accompagne et conseille ses membres tout au long de leur parcours militaire
- Organise des événements et des actions de **formation médico-militaires** (Journées de l'ADF, Journées Nationales de Formation des Réservistes du SSA)
- Développe l'**esprit de Corps** dans un cadre associatif
- Perpétue la **Mémoire** des chirurgiens-dentistes Morts pour la France
- S'appuie sur le **maillage territorial** de ses associations régionales agréées :
 - Région de Brest
 - Région de Gascogne-Occitanie
 - Région de Lyon
 - Région de Paris
 - Région de Toulon



Articles parus en 1958 dans « Le Dentiste Militaire », bulletin d'information de la fédération. La création d'un Corps de chirurgiens-dentistes des armées resta longtemps une préoccupation de la profession. © FNCDR



La journée d'instruction organisée dans le cadre du congrès de l'ADF réunit chaque année fin novembre à Paris les chirurgiens-dentistes d'active et de réserve. © FNCDR



Lors du Congrès de l'ADF, le stand de la FNCDR animé par des chirurgiens-dentistes de réserve est l'occasion de faire la promotion de la Réserve du SSA. © FNCDR

Au lendemain de la « Grande Guerre », des associations « amicales de dentistes » se constituent dans les différentes régions militaires.

La première est l'**Amicale des Dentistes des Armées de Terre et de Mer (ADATM)** créée à Paris en 1925.

En 1931, ces amicales se rassemblent au sein d'une **Fédération des Amicales des Dentistes des Armées de Terre et de Mer**, avant de s'élargir après la création de l'Armée de l'Air en 1934.

En 1980, cette fédération devient la **Fédération Nationale des Chirurgiens-Dentistes de Réserve**.

Présidents de l'ADATM :

Jacques FILDERMAN.....1925-1930
Pierre BUDIN.....1930-1931

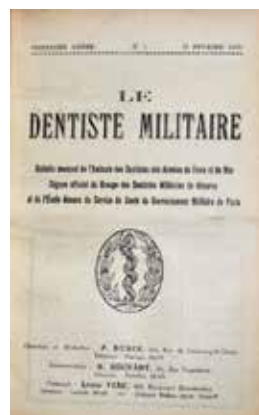
Présidents fédéraux :

Jacques FILDERMAN.....1931-1934
Charles WINTERGUERST.....1934-1939
Pierre BUDIN.....1947-1962
Marcel DAVID.....1962-1971
Robert RIMMEL.....1971-1977
CDC (r) André RICHARD.....1977-1983
CDC (r) Charles SEBBAN.....1983-1986
CDC (r) Jacques ROBINET.....1986-1992
CDC (r) Jean-Michel PAUCHARD.....1992-2001
CDCS (r) Jean-Paul MATHIEU.....2001-2007
CDCS (r) Jean-Pierre FOGEL.....2007-2023
CDC (r) Michel MIENVILLE.....2023-

La formation des chirurgiens-dentistes de réserve

Les associations de chirurgiens-dentistes de réserve ont toujours œuvré pour la formation et le perfectionnement des praticiens.

Dès 1926, avec l'aval des plus hautes autorités militaires, l'Amicale des Dentistes des armées de Terre et de Mer a mis en place des cycles annuels de conférences et de travaux pratiques dans le cadre d'une « **École Annexe de Perfectionnement des Dentistes Militaires de Réserve** » du Gouvernement militaire de Paris dont les comptes-rendus sont publiés dans « **Le Dentiste Militaire** ».



Programme du cycle de conférence de l'année d'instruction 1928-1929. © FNCDR



La caserne Lamarque de Libourne. © FNCDR



Médaille de l'ENORSSA remise aux EOR majors de promotion. © FNCDR



Entraînement à la prise en charge des blessés. © DR



« Élève officier N°20 de la section rouge, à vos ordres ! » © DR



EOR porte-fanion de sa compagnie. © ENORSSA



Franchissement de rupture humide et exercice de brancardage. © DR



Épreuve écrite finale de l'examen classant, déterminant pour le choix des affectations. © DR

Après la première guerre mondiale, pour accéder au statut d'officier, les chirurgiens-dentistes doivent suivre avec succès une « **Préparation Militaire Spéciale** ».

A partir de 1960 la formation des futurs officiers de réserve du Service de Santé des Armées est confiée au Centre National d'Instruction des Élèves Officiers de Réserve du SSA de Libourne (CNIEORSSA).

En 1983, l'École devient l'**École Nationale des Officiers de Réserve du SSA (ENORSSA)** sous la responsabilité directe du Service de Santé des Armées.

De 1960 à la fin de la conscription en l'an 2000, **ces écoles auront formé plus de 15 000 chirurgiens-dentistes appelés, futurs officiers de réserve.**

Aujourd'hui, après la Formation Militaire Initiale du Réserviste (**FMIR**) et une formation « Milieu » (**DENTOPS**), les chirurgiens-dentistes de réserve continuent à s'entraîner et à se perfectionner lors des Journées de Formation des Réservistes du SSA (**JNFRSSA**), de la Formation des Réservistes à l'Aguerrissement Opérationnel Santé (**FRAOS**) et lors de la journée nationale d'instruction de l'ADF.



Entraînement au sauvetage au combat © DR



Présentation d'un retour d'expérience lors de la journée d'instruction de l'ADF. © FNCDR



TP sur les principes de l'identification comparative. © FNCDR



IN MEMORIAM

Chirurgiens-dentistes Morts pour la France



1914-1918

ABEL Auguste
ALBERT Léon
ALTHOFFER Justin
AMICHAUD Frédéric
ANDRÉ Antoine
ARRIGHI
AUBERLET Marius
AUDEFROY Adrien
BABAUD
BALAS Maurice
BAYE Jean
BEDOU René
BEN HAMOU Menaoud
BENOIT Marius
BENOIT-GUYOT Louis
BÉRARD Michel
BERTMAN
BERTRAND P.
BERTRAND René
BIROT
BONNAFOUX Hector
BONNET Paul
BORCIER Émile
BOULOGNE Georges
BOUNIOU Lucien-Marcel
BRIENTIN Louis
CALLÉ E.
CARITX Robert
CARON Alexandre
CASTANIER Joannès
CAYOL François
CHAMEAU Gabriel
CHAPUIS
CHARRAS
CIPOLLINA Noël
COUSIN Edmond
CUCHEROUSSET Léon
DAUNIS-FOUQUET Georges
DEBIERRE

DEGARDIN René
DELIONNET Edmond-Henri
DELOME Maurice
DELOSTAL
DEROUAU Jules-Henri
DEROUVILLE François
DESCAMPS Iva
DESCHAMPS
DESPRES M. Jules
DESSAUX
DESTHIEUX
DEVAULX Pierre
DUBOIS René
DUCOURNEAU Fils
ERNY Georges
ESCAFFRÉ
FLAMENT Edwards
FONTVIEILLE Léon
FOUILLARD Romain
GELAS Alfred
GERMAIN Albert
GINET R.
GODIN Lucien
GODY Edmond
GOINGUENET Georges
GOUBET Henri
GOUBET René
GOUPIL des PALLIERES
GRIFFON Paul
GRIMAUD Georges
GRIMBERT Fils
GROULT Georges
GUERRIER Jean
GUYOT
HALLAY Henri-Marcel
HESS
HICHLES
HUGUET Georges
HUMBERTOT

JAN Henri
KERN Rodolphe
LABARRAQUE Victor
LAFAYE André
LAGARDE Armand
LAMISON René
LASSALAS
LAUNAY Paul
LAURAIN Denis
LAUTHIER
LE DUC
LEFRANÇOIS Raymond
LEGRAND Léonce
LEMOINE
LEROY Émile
LETANG Jean-Baptiste
LONGRAYE Raymond
LYONT Henri
MARCHANDIER Henri
MARTINELLI Hubert
MAUVEAUX Pierre
MIGNOT Marcel
MILANGE Henri
MONIQUE Robert
MOULINET René
MULLER dit ROUGET
NORMAND Edmond
NORROY Edmond
PAQUIER Fernand
PARLAGHY Albert
PATUREAU
PERIQUET Eugène
PERRENOUD Léon
PERRET Auguste
PESEUX
PETIT Louis (VLM)
PEYROL Jean
PEZEUX Émile
PIEDNOIR Charles

PIEL MELCION d'ARC Jean
PLENET
POINTIS Louis
POMMIER Georges
PORTALIER Gaston
POULET Louis
PREL
PRUNIER Charles
PUSIGNER Hubert
QUENTIN
RAFFANTI Eugène
RAOUX Léon
RENOHLD Max
REVILLET
ROBINSON
ROCHE Jean
ROUVREUR Claude
SAINT-SERNIN Étienne
SCHWEITZER Raphaël
SISCO Eugène
SOUILLARD Jean
TAMISIER Albert
TAUTY Lucien
TERTILLET
THÉSÉE
TISNES
TOMASINI Marcel
TRAJAT Eugène
VAN HOACK
VANDEOUX Henri
VANHOUST Gratiue
VIEL Jules-Maurice
VIGOUROUX de ROUVILLE François
VORBE Albert-René
WAECHTER Henri
WALTER L. Robert
WOLLUZ

1939-1945

BRACK Marcel

Résistance

AUDIGÉ Pierre
CABANETTE Louis
BADEL André
GRAPIN Charles
PAULIN Georges

SABATHIER Jean
TAPPERT Ernest
WITTMANN-GEORGES Marie-Louise
WORMSER Paul
ZEMMOUR Franck

Guerre d'Indochine

GRAVEJAL Paulette

Guerre d'Algérie

MURATET Robert

STAGE MER BLESSÉS 2024

UN MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE DE RÉSERVE À L'ÉCOUTE DES BLESSÉS EN SERVICE

OLIVIER LE BRETON ¹



Du 10 au 17 octobre 2024 a eu lieu à Bidart (64) un Stage Mer Blessés (S.M.B.) organisé par la C.A.B.A.T. (Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre).

Celui-ci comme les R.M.B.S. (Rencontres Militaires Blessés et Sports) a donc pour objectif d'aider les blessés via des activités sportives (pelotes basque, rafting, pirogue, surf) à se reconstruire physiquement et/ou psychologiquement à la suite d'un traumatisme en opération.

Afin de prendre en charge au mieux les stagiaires, le « *staff* S.S.A. » était composé d'un Médecin de Médecine Physique et de Réadaptation de l'Hôpital Percy, de deux infirmier(e)s provenant des H.I.A. Laveran et Legouest, ainsi que d'une consœur Massieur Kinésithérapeute de l'Hôpital Percy.

Avant de décrire la prise en charge en Masso-Kinésithérapie, je souhaiterais juste faire un petit focus sur le Syndrome de Stress Post-Traumatique (S.S.P.T.). Les premiers cas furent décrits durant la grande guerre et était alors appelé Obusite. Il s'agit donc d'une blessure Psychique faisant suite à un traumatisme. Non visible de l'extérieur, il laisse souvent son empreinte à l'intérieur du blessé. La victime a alors vécu ou était témoin d'un événement traumatisant. Ses principaux symptômes sont :

- Revécu de l'évènement : par flashback, cauchemars, revivre l'évènement comme s'il se déroulait à nouveau
- Évitement : le blessé peut éviter les situations, les lieux, les personnes qui lui rappellent le traumatisme.

Cela peut s'accompagner d'une amnésie partielle des événements, d'une déconnexion de ses émotions.

- Hypervigilance : la personne peut être constamment en alerte, se sentir nerveuse, irritable avec des difficultés à se concentrer, à trouver le sommeil.
- Altération négative des cognitions et de l'humeur : le S.S.P.T. peut entraîner des sentiments de culpabilité, de honte, de colère, de tristesse intense. La personne peut également perdre l'intérêt pour des activités qu'elle aimait auparavant, avoir des visions négatives d'elle-même et du monde.

La prise en charge du S.S.P.T. peut être effectuée via plusieurs approches :

- Thérapie Psychologique de type T.C.C. (aide le patient à identifier et à modifier les pensées et comportements négatifs liés au traumatisme).
- Thérapie d'exposition : cette méthode implique de faire face progressivement aux souvenirs traumatiques dans un environnement sûr, ce qui peut réduire l'anxiété associée,
- Technique E.D.M.R. : désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires. Cette approche vise à traiter les souvenirs traumatiques en utilisant les mouvements oculaires ou d'autre(s) forme(s) de stimulation bilatérale,
- Médicaments : antidépresseurs et notamment les inhibiteurs de recapture la Sérotonine (I.S.R.S.) qui



diminue les gestions des symptômes de l'anxiété liés au S.S.P.T.

- Groupe de soutien :
- Prise en charge Holistique : méditation, pleine conscience, Yoga
- Éducation et Sensibilisation : information du patient et de son entourage sur le S.S.P.T., ses symptômes, son traitement,
- Suivi Régulier.

Durant cette semaine avec ma Consœur Aliénor, nous avons réalisé une cinquantaine de soins. Certains étaient de « *proximité* » et étaient réalisés en amont ou durant les activités sportives et consistaient en l'organisation de séances collectives de « *réveil musculaire* », de retour au calme en fin de journée via des étirements. Nous avons également pu réaliser quelques tapings, des séances d'éducation posturale et gestuelle individualisée en fonction des pathologies de chacun(e).

Même si cette semaine fût placée sous le thème de la Reconstruction par les Sports, elle nous aura aussi permis de vivre de grands et de beaux Moments remplis d'EMPATHIE, de BIENVEILLANCE et de FRATERNITÉ.

Texte publié avec l'aimable autorisation de la C.A.B.A.T. que nous remercions chaleureusement. Crédits Photos : C.A.B.A.T.



AU CENTRE DU RAVITAILLEMENT MÉDICAL : VISITE DU CAMP MILITAIRE D'ORLÉANS-CHANTEAU

SAAD MOHAMED ¹



Les officiers de réserve découvrent la Pharmacie centrale des armées

Le 10 mars 2025, à l'occasion d'une journée de formation à l'initiative du PHCSHC(R) Denoix (président du l'Union nationale des pharmaciens de réserve), un groupe de praticien de réserve a eu l'honneur de découvrir le camp d'Orléans-Chanteau. Nous vous proposons ici de revenir sur cette journée et de mettre en lumière le travail exceptionnel de nos camarades qui servent chaque jour au profit du ravitaillement.

Situé dans le Loiret à moins d'une heure de train de Paris, le site d'Orléans-Chanteau est le cœur de la composante du ravitaillement médical (RAVMED). Le RAVMED assure une fonction essentielle au sein du Service de santé des armées (SSA), il assure l'approvisionnement (par l'achat et la production) des produits de santé nécessaire au soutien médical sur les théâtres d'opération, mais également la gestion, le stockage, la distribution, ainsi que le maintien en condition opérationnelle desdits produits et équipements. Ce soutien

s'étend également aux hôpitaux militaires et centres médicaux des armées et de la Gendarmerie. La réglementation applicable aux produits de santé nécessite une expertise pharmaceutique et biomédicale que l'on retrouvera à tous les échelons du RAVMED.

L'organisation du RAVMED est pilotée par la Direction des approvisionnements en produits de santé des armées (DAPSA) avec à sa tête le PGI Renard. De cette direction dépendent plusieurs organes spécifiques et complémentaires qui permettent de remplir à bien la mission du soutien sanitaire :

- La Pharmacie centrale des armées (PCA) qui fabrique des médicaments adaptés aux besoins des forces
- L'Établissement central des matériels du SSA (ECMSSA) qui fabrique des matériels adaptés aux besoins des armées, et qui gère, distribue, et assure la mise en condition opérationnel des équipements santé



La PCA © SSA – Site internet du Ministère des Armées

- Les Établissements de ravitaillement sanitaire des armées (ERSA), au nombre de deux et situés à Marolles et Marseille, qui réceptionnent, entreposent et distribuent les produits de santé
- La Plateforme achat finance santé (PFAF-S) qui gère les achats, établit et suit les contrats en marché d'approvisionnement
- Le Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA), situé à Clamart, qui réalise la production et le ravitaillement en produits sanguins spécifiques adaptés aux besoins des armées

Le site de Chanteau regroupe donc la DAPSA, la PCA, l'ECMSSA, et la PFAF-S.

De par cette organisation minutieuse, l'objectif est d'avoir une capacité d'autonomie et de résilience opérationnelle.

LA PCA, L'HYBRIDE ENTRE UN LABORATOIRE ET LA PLUS GRANDE PHARMACIE À USAGE INTÉRIEUR DE FRANCE

La PCA est un établissement pharmaceutique incomparable possédant un statut particulier et qui a pour vocation de fabriquer des médicaments répondant aux besoins des armées. Cette pharmacie est la descendante du « *Magasin général des pharmacies* » créé en 1792 et initialement implanté au sein de l'École militaire à Paris. Aujourd'hui, c'est un peu plus de 100 personnels de différents horizons qui permettent la production des médicaments, avec des pharmaciens, des préparateurs en pharmacie, et des techniciens supérieurs de production industrielle. C'est une véritable usine pharmaceutique avec son centre de contrôle et d'assurance qualité intégré. Le site est organisé autour de deux lignes de

productions distinctes : celle des formes non-injectables d'un côté, et celle des formes injectables de l'autre. C'est ici, entre autres, que sont produits les comprimés d'iodure de potassium ou encore l'auto-injecteur bi-compartiment (AIBC), connu également sous le nom d'Ineurope®. Il est à noter que l'AIBC (qui permet la prise en charge des intoxications par agents neurotoxiques organophosphorés) est une innovation de taille face au risque d'attaque chimique. Ce dispositif astucieux compte parmi les inventions du SSA qui ont intéressé le monde scientifique. Ainsi en 2005, le SSA reçoit le Prix Galien pour le développement de l'AIBC. Avec près de 4 000 m² de surface au sol, la PCA est un pilier du RAVMED et peut s'adapter au gré des demandes du commandement.

L'ECMSSA, UN LIEU D'EXPERTISE UNIQUE EN SON GENRE

L'ECMSSA est l'héritière des Ateliers généraux du service de santé (AGSS) créé en 1915 en pleine première guerre mondiale, issu de la nécessité d'un service dédié à la réparation des ambulances.

Pour permettre la production de matériels spécifiques, le maintien en condition opérationnelle (MCO), le stockage, l'établissement s'articule aujourd'hui autour de plusieurs services dont : l'ingénierie, la logistique et la production santé, et la maintenance. Ici, c'est près de 150 personnels qui concourent à la mission de l'ECMSSA. Sur ce site de 18 000 m² de stockage, l'ECMSSA garantit également le stockage stratégique des produits de santé essentiels, et assure l'approvisionnement des formations du SSA. Le MCO est une mission stratégique qui participe au contrat opérationnel, il s'agit d'une fonction essentielle pour les armées.



Visite des entrepôts de l'ECMSSA



Photo de l'appareil normal de protection à vision panoramique (ANP VP) avec son insert

L'ECMSSA est le point d'origine de toutes les Unités médicales opérationnelles (UMO) qui seront ensuite complétées par les ERSA.

Alors que nous découvrons le service ingénierie, nous voilà face à plusieurs imprimantes 3D : l'ECMSSA est également l'établissement de référence de l'impression 3D du SSA. Il apporte son expertise et ses ressources afin de produire des pièces de remplacement pour des dispositifs médicaux, mais permet également de développer de nouveaux dispositifs adaptés au terrain. L'utilisation de l'impression 3D ouvre le champ des possibles pour pallier certains manques sur un théâtre d'opération. Il est à noter qu'un des modèles d'imprimante retrouvé au sein de ce service équipe également le porte-avions Charles de Gaulle (PACDG).

La visite du service de production et de logistique nous fait découvrir l'atelier d'optique de l'ECMSSA. Là, avec du matériel dernier cri, la mission est claire : produire des lunettes et dispositifs correcteurs pour les militaires. C'est ici que sont produits les lunettes de combat, qui existent également en solaire, les inserts pour l'ANP VP, et les lunettes de protection balistique. Ce laboratoire permet la production de verres simples, progressifs, et à double foyer. En 1918, ce sont 90 000 lunettes qui seront produites par l'atelier d'optique. Il s'agit d'un atelier qui a su évoluer avec le temps et s'adapter. L'acquisition d'un Groupement de production assistée par ordinateur (GPOAO) permettra de sécuriser les capacités de réalisation des dispositifs



Visite des shelters (conteneurs) opérationnels maintenus par les ateliers de l'ECMSSA

de correction, mais également de mettre à disposition les inserts spécifiques du nouveau masque de protection NRBC (Nucléaire, radiologique, biologique, chimique) de la nouvelle tenue NRBC EPIA (Ensemble de protection individuelle des armées).

Un autre domaine d'expertise de l'ECMSSA est le maintien en condition opérationnelle des dispositifs médicaux. Nous voilà maintenant face à des ateliers complexes qui permettent une maintenance au plus haut niveau des dispositifs nécessaires à la bonne prise en charge en condition opérationnelle. L'ECMSSA est à l'avant-garde du MCO, il s'agit d'ailleurs du seul atelier de niveau technique d'intervention 3 dans le domaine biomédical. Concrètement, le fabricant d'un dispositif (comme un scanner par exemple) peut se tourner vers l'ECMSSA et ses techniciens pour résoudre des défaillances du matériel qu'il a lui-même produit. Bien évidemment, l'ECMSSA possède également une capacité de formation pour les personnels du Ministère des Armées.

Notre visite nous mène alors vers des shelters « prêt à l'emploi » qui peuvent être déployés sur des théâtres d'opération, ou pouvant même équiper des bâtiments de la Marine nationale.

Ici, 6 shelters nous ont été présentés : le dentiste, le vétérinaire, le compresseur d'oxygène, l'atelier technique, la stérilisation, et le scanner. Par exemple, le module scanner est intégré à la salle de radiologie du PACDG mais aussi à des salles de radiologie des porte-hélicoptères amphibies (PHA).

LE CONSERVATOIRE DES APPROVISIONNEMENTS EN PRODUITS DE SANTÉ DES ARMÉES (CAPSA) : LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE MATÉRIEL ET MÉMORIEL DE L'APPROVISIONNEMENT

Une collection de plus de 25 000 objets et matériels pour conserver et mettre en valeur l'histoire du ravitaillement médical, voilà ce qu'est le CAPSA. Le conservatoire, ce sont 3 000 m² d'histoire avec 4 circuits de visite qui ont pour but de partager l'histoire et promouvoir le patrimoine du SSA.

Ici nous retrouvons par exemple une salle dédiée aux OCTASSA (Officiers du corps technique et administratif du SSA), mais aussi des tenues historiques (dont l'uniforme du MGI Valérie André, première femme à devenir à devenir officier général mais également première femme élevée à la dignité de la grand-croix de l'ordre national du Mérite, et à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur). Nous apprenons dans ces murs que la PCA est le berceau de la thermométrie médicale française en 1917. Cette collection considérable est alimentée par le conservatoire de Mondreville, les ERSAs dissous, l'hôpital du Val-de-Grâce, et de nombreux dons de particuliers. Il s'agit d'un lieu incontournable pour tout amoureux de l'histoire du SSA.

Notre visite s'achève donc dans ce sanctuaire dédié à la mémoire du ravitaillement et des personnels du SSA.



QUELQUES INFORMATIONS CLÉS

SUPERFICIE DU CAMP :

40 hectares soit 400 000 m²
700 personnels

ECMSSA :

Seul atelier de NTI 3
(Niveau technique d'intervention)
en France dans le domaine biomédical

UNE EXPERTISE UNIQUE AVEC 6 TYPOLOGIES DE MISSION :

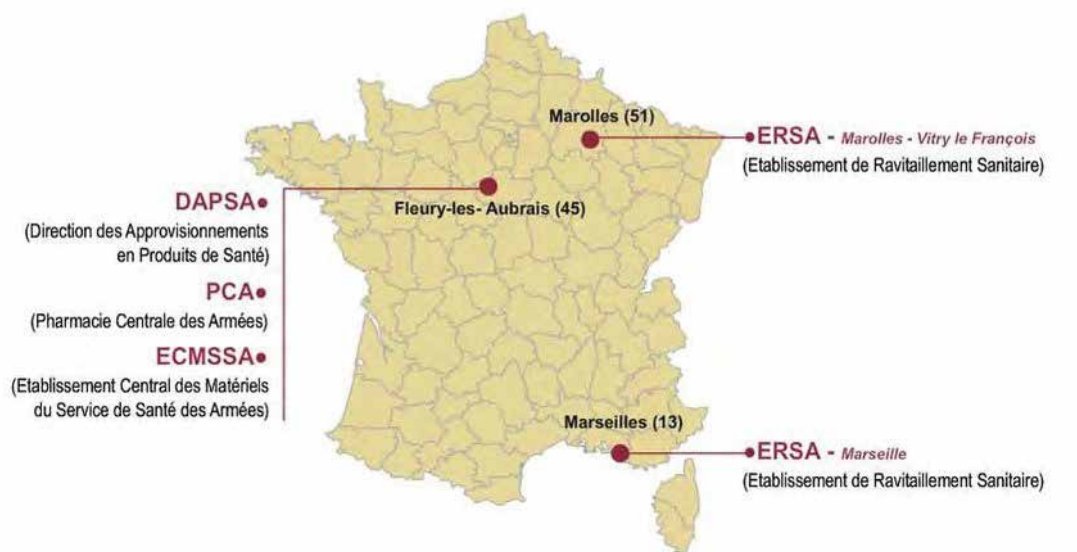
- Conduite du développement capacitaire
- Fabrication des produits de santé
- Mise à disposition des UMO (Unité médicale opérationnelle) prêtes à l'emploi
- Achat, approvisionnement, et paiement
- MCO (Maintien en condition opérationnelle)
- Stockage et distribution

CLÉ DE VOÛTE DU RAVMED : DAPSA

LE CONSERVATOIRE DES APPROVISIONNEMENTS DE PRODUITS DE SANTÉ :

3 000 m² de collection
+ de 25 000 objets et matériels techniques,
des tenues et uniformes, ainsi que
de la documentation historique

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉTABLISSEMENTS DU RAVITAILLEMENT SANITAIRE



© BICSSA - Mise à jour : 06/09/2013

LE RAVSAN C'EST...

ACHETER

APPROVISIONNER

FABRIQUER

INNOVER

DÉVELOPPER

**MAINTENIR
EN CONDITION
OPÉRATIONNELLE**

STOCKER

DISTRIBUER

Sources :

- Site du Ministère des armées
- Instruction MINISTÉRIELLE PROVISOIRE N° 2727/ARM/DCSSA/AA/PSPS relative à la fonction du ravitaillement médical du 16 mai 2022

- Instruction N° 501231/ARM/DAPSA/DIR relative aux attributions et à l'organisation de la direction des approvisionnements en produits de santé des armées du 20 juin 2022
- Dépliants d'informations consultables sur le site de Chanteau

3^{ème} JOURNÉE NATIONALE D'INSTRUCTION DES VÉTÉRINAIRES DE RÉSERVE DU SSA PARIS - ÉCOLE MILITAIRE - LUNDI 31 MARS 2025

STÉPHANE NGUYEN ¹

Le lundi 31 mars 2025 s'est déroulée la III^{ème} Journée Nationale d'Instruction des Vétérinaires de Réserve, à l'Ecole militaire (75007 PARIS).

Cette journée de formation a été organisée par l'Académie de Santé - École du Val-de-Grâce en collaboration avec l'UNVR (Union Nationale des Vétérinaires de Réserve) et le 28^{ème} GV/1CMA (28^{ème} groupe vétérinaire de l'École militaire).

Cette journée, qui avait pour thème : « *La santé publique au service des forces* » a permis à une vingtaine de vétérinaires de réserve de la France entière de maintenir et de développer leurs compétences techniques et opérationnelles, mais également de consolider le lien avec le corps des vétérinaires d'active.

Voici à présent le déroulé de cette journée :

1) Tout d'abord, un vibrant hommage a été rendu par le Vétérinaire en chef de réserve Stéphane NGUYEN, actuel président de l'UNVR, au regretté Vétérinaire en chef (r) Bruno PELLETIER, ancien président, décédé le 10 octobre 2024 des suites d'une longue maladie.



2) Un point sur les « *Réserves du SSA et Focus sur les Vétérinaires* » par le Vétérinaire chef des services (r) François-Henri BOLNOT, président d'honneur de l'UNVR et membre du bureau réserve à la DMF à Tours.



3) « *Actualités sur le corps des Vétérinaires* » de 1769 à nos jours, avec notamment la place des vétérinaires des armées en cas de HI/HEM (combats de Haute Intensité/Hypothèse d'Engagement Majeur dans un conflit) par le Vétérinaire chef des services Emmanuel DUMAS, chef du bureau vétérinaire à la DMF et coordonnateur national des activités vétérinaires dans les armées.



4) « *Le concept One Health appliqué aux Armées et particularités des OPEX* » c'est à dire penser la santé à l'interface entre celle des animaux, de l'Homme et de leur environnement à l'échelle militaire, par le Vétérinaire en chef de réserve Jean-Luc ANGOT du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) Ministère de l'Agriculture.



5) « *Gestion de la qualité de l'eau en opérations extérieures : évolution de l'instruction ministérielle 3252 et défis du futur* » par le Vétérinaire en chef Mickaël BONI, professeur agrégé du Val-de-Grâce, de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA).



6) « *Les TIAC en métropole et en OPEX* » (ou Toxi-Infections Alimentaires Collectives) par la Vétérinaire en chef Stéphanie Watier-Grillot du Centre d'Epidémiologie et de Santé Publique des Armées (CESPA)



7) Enfin, pour clore cette matinée bien chargée, un « *Retour d'expérience sur les activités du vétérinaire des armées en Roumanie* » ou ses impressions sur la Mission Aigle par la Vétérinaire en chef Coralie PORTELLI-CLERC, chef du 541° Groupe Vétérinaire de Toulouse.



Après un repas placé sous le signe de la convivialité, les activités de l'après-midi ont consisté en deux ateliers en demi-groupe :

- 1) « Atelier pratique sur la qualité de l'eau en OPEX : matériels de production, matériels d'analyse », animé par les Vétérinaires en chef Mickaël BONI et Pascal COUVREUR, chef du 27^{ème} Groupe Vétérinaire de Metz.
- 2) « Atelier pratique sur la mise en place et la gestion d'un plan de maîtrise sanitaire opérationnel en Roumanie » animé par la Vétérinaire en chef Coralie PORTELLI-CLERC.

C'est ainsi que cette journée de travail et de cohésion s'est achevée, après que le président de l'UNVR a remercié l'ensemble des participants pour leurs interventions et leur présence.

Pour de plus amples informations sur l'UNVR :
unvr.secretariat@gmail.com



VEC Pascal COUVREUR



Les participants

CÉRÉMONIE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

CHRISTOPHE HATIER¹



Promotion 2023 de élèves médecins de l'EMSLB

Elle s'est déroulée le 22 février 2025 et nous remercions son Président, notre camarade de l'UNMR, d'autoriser la publication de son allocution.

Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Maire de Verdun, Monsieur le Colonel commandant la base de défense de Verdun, Mesdames, Messieurs, j'ai le plaisir d'accueillir la promotion 2023 d'élèves médecins des Écoles militaires de santé Lyon-Bron (EMSLB).

Je remercie particulièrement l'aspirant Yacim BOCUM, président de la promotion Médecin Général TRASSAGNAC qui a organisé cette visite mémorielle au monument et au champ de bataille de Verdun.

En 1995, le Médecin Général MANNONI, affecté alors à la brigade logistique dont l'état-major était situé à Verdun, lance l'idée d'ériger une stèle commémorative dédiée aux morts de tous les personnels du Service de Santé des Armées : médecins, pharmaciens, infirmiers et brancardiers, de toutes les guerres contemporaines. Aucun monument de ce type n'existait alors en France.

Il charge le médecin en chef GAUDIOT, ancien chirurgien des armées exerçant à l'hôpital de Verdun, de fonder une association mémorielle et de lancer une souscription pour financer la construction de la stèle qui sera achevée à la fin de l'année 1996.

Traditionnellement, nous organisons chaque année une cérémonie mémorielle en octobre à laquelle nous invitons un détachement d'élèves des écoles du Service de Santé.

Après une interruption avant et pendant la période covid, cette tradition a repris depuis 2022 grâce au soutien de la mairie et du commandement de la base de défense de Verdun. Elle est suivie d'une visite guidée des champs de bataille.

Pour mémoire, la Grande Guerre 14-18 a fait un millier de médecins morts pour la France.

Aujourd'hui le Service de santé des armées reste par son engagement, ses valeurs et son exemplarité une des composantes majeures du soutien des Forces, particulièrement en opération et sur les différents théâtres d'opérations extérieures.

¹ MC (r), Président de l'association pour le souvenir du service de santé des armées
© Crédit photos ASSOCE <https://assoce.fr/waldec/W553000396/>

CÉRÉMONIE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES



Aux Morts

La présence de votre Promotion en ce jour, souligne d'ailleurs cet engagement constant au service de votre pays. Je tenais aujourd'hui à rendre également hommage, **au Médecin Principal Marc Laycuras, décédé à l'âge de 30 ans, le 2 avril 2019** au Mali, lors d'une mission de soutien tactique interarmes, au cours de l'opération

Barkhane. Son engagement, son humilité, son sens du devoir et son sacrifice nous honorent.

Nous vous souhaitons à tous une belle et émouvante visite mémorielle.



Les autorités saluent les porte-drapeaux

ET SI ON PARLAIT DE CHANCELLERIE... ?

CLÉMENT DARCC¹

La Réserve des Armées naît en 1870, de la volonté de Napoléon III et depuis lors l'implication des réservistes dans le fonctionnement des Armées et notamment du Service de Santé des Armées n'a jamais fait défaut.

Avec le retour de conflits sur le sol européen, les réservistes prendront une place de plus en plus importante dans les années à venir. La détermination et l'honneur de servir son pays restent des moteurs forts dans l'engagement des réservistes afin d'assurer la mission de soins de nos compatriotes sur le sol national et sur les théâtres d'opération.

L'Institution militaire sait reconnaître et récompenser les efforts que de nombreuses personnes consentent dans leur emploi du temps médical souvent chargé.

Au moment où la montée en charge de la Réserve se traduit par l'objectif ministériel d'atteindre un ratio d'un réserviste pour deux personnels d'active, la reconnaissance de l'engagement est un élément très important de recrutement et de fidélisation pour de jeunes praticiens.

C'est pourquoi, afin de faciliter la reconnaissance des mérites de nos camarades, nous avons souhaité redynamiser le dossier « *Chancellerie* » pour les médecins réservistes du SSA. Il est effectivement du ressort de notre association de défendre les intérêts de ses membres. Cette fonction sera assurée par le MCSCN (h) Jean-Pierre MOULINIÉ et moi-même, sous l'égide de notre président le MCSCN (r) Pascal BOUSQUIER et du président délégué MCSHC (r) Patrick HAMON.

Pour cela, il est nécessaire de bien connaître les activités de chacun (actuelles ou anciennes). Cela nous permettra d'identifier des personnels particulièrement investis et méritants dans le but de soutenir une demande de décoration ou avancement.

Pour nous aider à atteindre cet objectif, nous avons souhaité modifier la fiche de renseignements qui vous est habituellement adressée. Nous souhaitons avoir des profils plus complets et plus précis, afin de mieux connaître le niveau d'investissement de chacun.

Nous proposons de joindre le modèle de cette nouvelle fiche afin que chacun en prenne connaissance. Elle devra ensuite être remplie par vos soins et renvoyée par mail ou voie postale à M^{me} Marie-Hélène Sicé, dévouée

secrétaire de l'UNMR et du GORSSA, qui s'implique particulièrement pour tenir ces données à jour.

Nous espérons pouvoir ainsi pérenniser l'engagement des réservistes en faisant reconnaître leur investissement et apporter une plus grande satisfaction des médecins engagés dans l'accomplissement de leur mission.

**NOUVELLE FICHE
de renseignement au dos**

¹ MP (r), HNIA Bégin, urologie



Fiche de Renseignement année

1.Administratif :

Nom Prénom.....

Date et lieu de Naissance.....

Entrée dans la réserve :Grade.....date de nomination.....

Qualification ordinaire.....

Exercice :

- Libéral :
- Hospitalier :
 - o Hospitalier :
 - o Centre de soins :
 - o Industrie pharmaceutique :
 - o Autre :

2. Engagement :

Date du dernier ESR, Ancienneté :

Type de contrat : - ☐ Réserviste opérationnel
- ☐ Réserviste spécialiste L4221-3

Affectation :

nbr jours / an.....

Grade actuel :, depuis le

3.Activité dans la réserve :

	Consultations	OPEX/MCD	Stages	Activités	Missions associatives
Année N-5					
Année N-4					
AnnéeN-3					
Année N-2					
Année N-1					
Année N0					
Année N+1					

4. Décorations :

Décoration	Date de remise
LH : chevalier / Officier / Commandeur	
ONM : chevalier / Officier / Commandeur	

Décoration	Date d'obtention
Palmes académiques	
MDN : or / Argent / Bronze	
MSMV : or/argent/bronze ou MRVDSL : or / Argent / Bronze	
TOE	
VM	
Croix du combattant Volontaire	
Croix du combattant	
TRN	
MOM agrafe (s)	
Autres	

5. Brevets, qualifications :

-
-
-
-

IN MEMORIAM PHCSCN (H) FRANÇOIS CHAMBONNET (1943 - 2024)

Le pharmacien chef des services (h) François Chambonnet est décédé le 29 décembre 2024, à l'âge de 81 ans. Diplômé en pharmacie dès 1966, il a longtemps exercé dans son officine du Puy-en-Velay. Très impliqué dans le fonctionnement institutionnel de la profession, il avait notamment été président de l'Ordre régional des pharmaciens de la région Auvergne et vice-président du Conseil central de la section A de l'Ordre.

Outre ses activités militaires en tant que Pharmacien de Réserve avec de nombreuses périodes d'activité aux Invalides, François Chambonnet était auditeur de l'IHEDN. Il avait suivi la 108ème Session régionale, et était un fidèle adhérent de l'Association des Auditeurs de la Région lyonnaise. Passionné par les questions de Défense, il participait très régulièrement aux travaux de cette association au sein de laquelle il était très apprécié pour son assiduité, ses capacités de travail, et son esprit de bonne camaraderie.

Chevalier de la Légion d'Honneur, il a été président de la section Haute-Loire de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH43) pendant six ans, avant de passer la main en 2015.

Il était enfin un passionné de l'histoire de la Pharmacie, en particulier des faïences pharmaceutiques. Outre de nombreuses publications, il avait réédité sous forme numérique en 2022 « *Les faïences pharmaceutiques conservées dans les établissements hospitaliers de la région lyonnaise* », ouvrage paru au début du XX^e siècle et aujourd'hui indisponible dans son format d'origine.

Cette passion s'était aussi développée en exerçant dans son officine, située rue Pannessac au Puy-au-Velay jusqu'à sa retraite en 2010. Les boiseries remarquables qu'elle abritait avaient été achetées par son grand-père, Antonin Merle, en 1900. Ces boiseries sont désormais présentées au sein d'une nouvelle salle de l'Hôtel-Dieu de Baugé-en-Anjou.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 8 janvier 2025, dans l'intimité familiale à Lyon. À son épouse Nicole, à ses enfants et petits-enfants, l'UNPR et le GORSSA présentent leurs condoléances attristées.

*PHCSHC (r) Éric DENOIX, président de l'UNPR
PHC (h) Jean-Luc DA PASSANO,
auditeur de l'IHEDN Région lyonnaise*



IN MEMORIAM PHARMACIEN COLONEL (H) JACQUES ROBERT (1926-2025)

Nous sommes encore trois, Gérard HALLEY, ancien Président, Jean-François BOTHOREL, notre ancien Trésorier et moi Jean-Claude SINOQUET, les anciens de la région Brest, à nous unir pour vous adresser nos pensées à vous tous, mais exprimer d'abord notre profonde amitié pour Jacques ROBERT, notre Ami, notre Camarade, Pharmacien Colonel de réserve, et dire à son épouse, Marie-Thérèse, que nous partageons sa tristesse et voudrions pouvoir la consoler, et vous tous également, en vous manifestant la considération, la sympathie que nous éprouvons pour Jacques et l'impression de grand manque que nous ressentons à son départ pour un autre monde.

Nous nous souvenons de certaines de ses anecdotes. Après son service militaire, le Pharmacien Lieutenant Jacques ROBERT reprend sa vie civile et commence à exercer. Il est bientôt mobilisé à nouveau et envoyé en AFN, sans délais. Il lui faut alors trouver rapidement un remplaçant à qui confier tout ce qu'il vient de créer.

En AFN, il est chargé, en particulier un jour, d'armer ses infirmiers et de les mettre en défense à l'entrée de l'hôpital militaire. Il exécute cette mission avec la calme autorité que nous lui connaissons.

Plus tard, il nous parlait souvent de l'Association des Anciens d'AFN à laquelle il était très heureux et fier d'appartenir.

Nous avons maintenant tous les bons souvenirs de nos réunions, avec Jacques, à Paris, en région, dans les régiments, les formations du Service de santé qui nous recevaient, de la camaraderie qui régnait entre nous tous, Pharmaciens Officiers de réserve.



*PHCSCN (r) Gérard HALLEY, ancien Président,
Pharmacien Colonel (r)*

Jean-François BOTHOREL, ancien Trésorier

*Pharmacien Colonel (r) Jean-Claude SINOQUET,
ancien vice-président région Brest, comme l'était aussi
Jacques ROBERT.*

SÉQUENCE RÉTRO

LES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT PRÉMILITAIRES ET DES RÉSERVES

BERNARD ROLLAND ¹



1991, au fort de Penthièvre dans la presqu'île de Quiberon (56), fort où le 3^{ème} RIMa entraînait leur compagnie d'instruction

Mais au fait pourquoi faire ?

Les centres d'entraînement prémilitaires et des réserves (CEPR) étaient des centres d'instruction à destination des réserves, officiers et sous-officiers en attente d'affectation mobilisation ou déjà affectés dans un régiment de réserve, des militaires du rang réservistes pouvaient y être admis.

Cette structure sous autorité du Délégué Militaire Départemental (DMD) avait pour but de maintenir les cadres à un bon niveau de formation au cours de l'année « scolaire d'octobre à juin ».

L'instruction avait lieu toutes les six semaines avec une instruction en salle souvent le soir, une sortie terrain souvent la nuit du samedi au dimanche et un tir le dimanche matin.

La qualité de l'instruction reçue pendant l'année était sanctionnée par ce qui s'appelait le rallye divisionnaire des réserves sur un week-end avec ration de combat et tout et tout...

Cette structure CEPR fonctionnait plutôt bien et était ainsi un vivier pour recruter des cadres pour les compagnies de réserve et permettait aussi d'avoir des cadres qui se connaissaient bien pour former ainsi une équipe solide lors de la mobilisation.

Parfois une instruction exceptionnelle avait lieu, variable selon les CEPR : week-end au C.E.C. de Givet ou samedi au fort de Penthièvre.

Cette structure aurait mérité d'évoluer afin de coordonner les énergies avec les régiments de réserve de chaque département : un DMD du Val d'Oise n'avait-il pas dit en public, il y a plus de 35 ans de ça, qu'il était prêt à prendre le commandement des régiments de réserve de son département, c'est vrai cela aurait permis une meilleure symbiose entre les CEPR et les régiments de réserve et cela aurait été le précurseur d'une garde nationale au sens historique du terme.

Malheureusement cela ne fût pas le cas et les CEPR et les régiments de réserve ont disparu....



¹ LCL (rc), SeRRéM de Brest, ancien Commandant d'unité - 1^{er} Compagnie - 62^{ème} RI, pharmacien titulaire d'officine à Arzon (56)

I – TABLE DES MATIÈRES PAR AUTEURS

- **BOUCCARA C. (MC) (h) :**
Hippolyte Gautruche un Saint-Cyrien et Interne des Hôpitaux de Paris (1872-1964)
n°1 p 19-20
- **BRONCARD C. (PH) :**
Apport du Pentrox® dans les Armées
n°2 p 13-26
- **CARON J-D. (MCSCN) (h) :**
 - Le mot du Rédac'tchef
no1 p 2 ; n°2 p 2 ; n°3 p 2
 - L'ACAPSA expos l'Indochine
n°3 p 16-26
- **DALMAS S. (MC) (r), HEES G. (CRC1-COL) (r),
LABERENNE F. (MC) (r), VANBESIEU C. (CRC2-LCL) (r) :**
Editorial
n°1 p 3
- **DE MOULINS E. (ISG2G) (r)**
Editorial
n°2 p 3
- **DESBROSSES P. (PHCSCN) (r)**
Prise en charge médicamenteuse des intoxications aiguës par le SMUR BMPM
n°3 p 7-13
- **LEHOT J-J. (MCSHC) (h) :**
 - Réponses des Armées aux épidémies, catastrophes naturelles et technologiques
n°1 p 9
 - Les précurseurs de la réanimation et du SAMU lyonnais (1953-1976)
n°3 p 15
- **MANTEL R. (IAHA2G) (r) :**
RETEX Atelier « Marche Idéal »
n°2 p 31
- **Hortense (étudiante en Médecine) :**
Discours sur la Guerre d'Indochine le 8 juin 2024
n°2 p 38-39.- demander au Prof LEHOT
- **ROLLAND B. (LCL) (rc) :**
Séquence rétro il y a 30 ans, l'engagement d'un pharmacien
n°3 p 34-36
- **PANOUILLOT P. (PH) (r) :**
RETEX d'un pharmacien réserviste sur l'exercice OTAN CIBO 23 Bydgoszcz (Pologne) 23 Nov.-9 Déc. 2023
n°1 p 6-8
- **WEMEAU F. (CDP) (r) :**
Traumas bucco-dentaires et faciaux, conduite à tenir en cas d'urgence
n°2 p 27-30

II – TABLE DES MATIÈRES PAR CHAPITRES

1 – COMPTES-RENDUS DES ACTIVITÉS :

- **8^{èmes} Rencontres Université-Défense-Entreprises (RUDE), jeudi 4 Avril 2024**
LEHOT J-J. (MCSHC) (h)
n°1 p 10-11
 - **Challenge Terre Jeunesse à Lyon, 11 Avril 2024**
LEHOT J-J. (MCSHC) (h)
n°1 p 12-13
 - **Journées Nationales de formation des Réservistes du SSA à Lille, 14 et 15 Juin 2024 :**
 - Retex des Journées Nationales
ASTIN L. (MC) (r)
n°2 p 5-11
 - A la découverte de la métropole lilloise, programme des accompagnants des Journées Nationales
CARON M. (Médecin pédiatre, AIHP)
n°2 p 12
 - Les Journées 2024 en quelques clics
n°2 p 32-33
 - **Formation réserve d'aguerrissement opérationnel santé, 24-28 Juin 2024**
PEIGNE V. (MC) (r), PELISSIER L. MC) (r), DE MOULINS E. (ISG2G) (r), NAU M-A. (ISG2G) (r)
n°2 p 34-37
 - **Un 14 Juillet avenue Foch**
REUTIERE D. (VEC) (R)
n°2 p 40-41
 - **Baptême de promotion de l'Ecole de Santé des Armées, 21 Septembre 2024**
LEHOT J-J. (MCSHC) (hH)
n°3 p 14
 - **Prix de l'engagement citoyen, 14 Décembre 2024**
LEHOT J-J. (MCSHC) (h), LILOT M. (MCU-PH)
n°3 p 27-28
- ### 2 – INFORMATIONS
- **Carnet Gris :**
Madame Geneviève de GALARD par GIBELLI M. (MCSCN) (h)
n°2 p 42-44
 - **In Memoriam :**
 - PHCSCN (r) Yves LECOINTRE (1955-2024) par SCAGLIOLA N. (PHCSCN) (h)
n°2 p 30-31
 - MCSCN (r) Yves SOUQUIERES (1950-2024) par BERTIN T. (MC) (r)
n°1 p 21
 - MC (h) Jean-Claude ETESSE (1935-2024) par RATEAU J-L. (MC) (h), SICE M-H. (Secrétaire)
n°3 p 29

- MC (r) Claude GAUTIER (1935-2024) par CARON J-D.
(MCSCN) (h), SICE M-H. (Secrétaire)
n°2 p 48
- MC (r) Gunther GRUSELLE (1945-2024) par MESLIER Y. (MC) (R)
n°2 p 49
- MC (h) Denis KINTS (1935-2024) par CARON J-D. (MCSCN) (H)
n°2 p 47
- MC (h) Claude NICOL (1945-2024) par CARON J-D. (MCSCN) (H)
n°2 p 45-46
- VEC (r) Bruno PELLETIER (1960-2024) par BOLNOT F-H.
(VECSCN) (r)
n°3 p 32-33

- **Biographie du MGA Jacques MARGERIE,
Directeur Central du SSA**
n°1 p 5

- **Biographie du Général de Division François-Xavier
POISBEAU, Secrétaire Général de la Garde Nationale**
n°3 p 6

- **Biographie du MC Romain DUPONT, Délégué aux
Réserves du SSA**
n°3 p 5

- **Le Mérite Maritime au MC (r) Thierry BERTIN**
n°2 p 50

- **Journées Nationales de formation des réservistes du
SSA Lille les 14 et 15 Juin 2024 –**
n°1 p 14-18

- **Journée Nationale d’instruction de la FNCDR, Paris
Samedi 30 Novembre 2024**
n°2 p 51

- **Nominations et promotions**
n°1 p 24 ; n°2 p 52 ; n°3 p 37

- **Index 2023**
ASTIN L. (MC) (r)
n°1 p 22-23

- **Organigramme associatif**
n°1, p 4 ; n°2, p 4 ; n°3, p 4

3 – OUVRAGES PARUS BIBLIOGRAPHIE

- **CARON J-D. (MCSCN) (h), MESLIER Y. (MC) (R), MOULINIE
J-P. (MCSCN) (h), SICÉ M-H. (Mme)**
n°1 p 25-26 ; n°2 p 53-54 ; n°3 p 38



Journées Nationales de Formation des Réservistes du Service de Santé des Armées Paris, les 16 et 17 mai 2025 à l'ACASAN



**Organisées par le Groupement des Organisations de Réservistes
du Service de Santé des Armées (GORSSA)**

Programme

Vendredi 16 mai : Ecole du Val de Grâce

- **07h45** : Accueil des participants
- **08h20** : Ouverture en présence d'Autorités
 - Déclaration d'ouverture - MCSCN (R) Pascal BOUSQUIER, président du GORSSA
 - MGI PELEE DE SAINT-MAURICE – Directeur de l'Ecole du Val de Grâce
 - GDI POISBEAU – Secrétaire Général de la Garde Nationale
- **08H40 - MEDEVAC : un enjeu dans l'hypothèse d'un engagement majeur** – ICASP.HC (LCL) Valérie BELLARD – Commandant d'Unité. Escadrille aérosanitaire « Etampes »
- **09H25 - "La réserve du SCA : actualité et perspectives"** - CRC1 Gilles RAMANITRA, Délégué aux réserves du SCA
- **09H50 - "Médecine tactique au cours des violences sur le territoire national : retour sur les missions de la 1re AMS soutenant le GIGN"**. MP Oscar THABOUILLOT
- **10H15** - Pause café
- **10H35 - "Évolutions capacitaires 2030"** - PHCSCN Gilles RAHARISON
- **11H20 - Le blessé de la face en Ukraine** – RETEX des missions itératives d'un réseau de chirurgiens en Ukraine au profit des blessés de la face. Pr Chloé BERTOLUS – Cheffe du service de chirurgie maxillo-faciale – Hôpital de la Pitié-Salpêtrière
- **11H45 - Intervention du MGA Jacques MARGERIE - Directeur central du SSA**
- **12H30** – Déjeuner au self du Val de Grâce

**Les camarades qui souhaiteraient faire une communication pourront afficher des posters
(format A0: 84 x 118,9 cm)**

14H30-17h30 : Ateliers d'instruction ou conférences

Ateliers d'instruction »

A 1 : « Airway » : Recommandations et pratiques (libération des voies aériennes).

A 2 : « Voies d'abord » : Voie veineuse périphérique et intra-osseuse, avec dispositifs de perfusion.

A 3 : « NRBC » (par la BSPP)

A 4 : « MASCAL » - Serious game.

A 5 : « Les trousse de la ligne de premiers secours ».

A 6 : « Soins dentaires restaurateurs et non traumatiques en milieu dégradé – Intérêt en milieu militaire. »

Conférences :

- **Conférence : RETEX des jeux olympiques** par le CNPC.
- **Conférence : Simulation et gestion du stress** - Par le Pr DEBIEN.
- **Conférence : Approche " Une seule santé/One Health". Quelle mise en œuvre opérationnelle ?"** - Par le VEC (r) Jean-Luc ANGOT

17h 45 : Départ pour les hôtels

19h30 : Repas de cohésion dans la Rotonde de l'Ecole militaire



Samedi 17 Mai : Ecole du Val de Grâce

- **08h45-11h30 : Réunions et Assemblées générales des associations constitutives du GORSSA**

Les AG sont ouvertes à tous les réservistes à jour de leur cotisation.

- **09h00** : AG et CA éventuels de chaque association.
- **10h45** : AG du GORSSA.

- **11h30** : Le point sur les Réserves du SSA – MC (TA) Romain DUPONT – DRES – 30 min
- **12h15** : Repas au self du Val de Grâce – dispersion



**Bien plus
qu'une mutuelle**

NOS CAMARADES ONT DU TALENT...*

MICROCOSME

Ma maman, elle m'a bien expliqué. "Je dois aller au travail et je te laisse sur le chemin de l'école. Tu y vas directement sans t'arrêter ».

« *Oui maman, je t'aime, à ce soir* » je lui ai dit.

Elle est belle ma maman. Elle travaille dans une usine qui fabrique des objets en fer et dedans on y met de la poudre comme dans les feux d'artifice et ces objets ils sont lancés des avions pour gagner la guerre et pour être heureux comme avant.

Mon papa lui aussi il est beau, je crois. Au début de la guerre, il est parti dans un avion parce que mon papa c'est lui qui conduit l'avion et c'est même le chef de ceux qui conduisent les avions, elle m'a dit maman. Un jour il est allé tellement haut avec son avion que c'était comme le roi des oiseaux, elle m'a dit maman. Il est parti très loin et peut-être que je ne le reverrai pas tout de suite, il est très occupé et il est au ciel, elle m'a dit maman.

Depuis qu'il est parti, ma mamy elle pleure beaucoup et elle est bien fière de nous tous.

Mes chaussures me font un peu mal au pieds mais elles sont belles alors c'est pas grave. Quand j'arriverai à l'école je vais voir ma maîtresse et elle m'aidera à mettre un bout de papier journal pour qu'elles me fassent moins mal. Elle est belle ma maîtresse ! Elle dit que les choses vont bientôt aller mieux et qu'heureusement qu'il y a des héros comme mon papa. C'est vrai, c'est un héros mon papa.

Elle est trop belle cette petite fleur et en plus dessus il y a une petite bête à bon Dieu !

Si on la met au bout de son doigt et qu'elle s'envole alors on peut faire un vœu et moi je voudrais bien que mon papa rentre demain.

Je vais prendre la fleur et l'apporter à ma mamy avant d'aller à l'école ça la fera rigoler et elle me fera un bisou. Ça me fait juste un petit détour, elle habite là, juste derrière la vieille ferme.

MACROCOSME

Le changement est imperceptible mais il est là. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Quelques minutes avant le lever du soleil, les sens sont en éveil.

Une carpe éclabousse la surface de l'étang encore endormi, provoquant une nuée de demoiselles réveillées

en sursaut par le clocher qui sonne, au loin, au rythme du pic-vert. Le coq Hector perturbe le calme apparent par quelques gargarismes animaliers et le chant des pinsons attire l'été qui reviendra, inexorablement.

L'odeur indescriptible du lieu est surtout l'odeur du moment. Le sous-bois, croustillant d'essences donne des envies de café du matin. La mousse et les champignons ramènent inévitablement aux vacances d'enfant, quand on se vautrait dans les trous, en attendant la délivrance du cache-cache.

Ça sent les escargots, ça sent les grenouilles, ça sent la vase, ça sent la campagne, ça sent le pain grillé.

Un picotement derrière les oreilles fait rappeler que le printemps n'est pas tout à fait là. L'épais tapis de feuilles pour s'allonger, laisse passer un froid doux et les premiers rayons sont comme des flamboiements réparateurs : ils réchauffent les corps et ils réconfortent les cœurs. Les battements du sang qui coule, à l'unisson avec le temps qui passe, font palpiter les tempes du solitaire concentré.

Tel un nouveau-né qui ouvrirait les yeux, la nature éclate au regard, changeante à chaque seconde. Le gris glacé se transforme petit à petit en violet prometteur et l'orange fugace laisse place aux rayons de l'astre du jour, illuminant la création divine. Un voile épais me couvrait les yeux et la lumière originelle traversa la brume du petit jour, laissant apparaître les champs et les fleurs encore recroquevillées.

Le goût de l'appréhension inonde ma bouche. Qu'elle est amère cette adrénaline qui me poussera à agir et perturber irrémédiablement ce moment de paradis, cet endroit suspendu.

Le goût métallique du sang qui coule sur mes lèvres trop serrées.

Une larme salée passe sur la commissure.

Le chemin de pierre. L'observation. L'attente. Cette petite fille qui passe et qui ferait mieux de prendre le chemin de gauche.

Personne ne doit passer devant la vieille ferme.

Je prends ma visée et traite l'objectif.

La fillette tombe et le temps s'arrête.

Personne ne doit passer devant la vieille ferme.

Le changement est imperceptible mais il est là. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Quelques minutes avant le coucher du soleil, la vie n'a plus de sens.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Aux heureux bénéficiaires d'une distinction, nomination ou promotion, nos chaleureuses félicitations !

JORF N°0001 DU 1^{er} JANVIER 2025 TEXTE N°83

Décret du 30 décembre 2024 portant nomination dans la réserve opérationnelle

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050935526>

BODMR N°1 DU 27 JANVIER 2025

Concernent la réserve : textes 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 39 et 40.

<https://www.legifrance.gouv.fr/liste/bodmr>

BODMR N°2 DU 03 MARS 2025

Concernent le ministère des Armées mais pas la réserve : textes 28 à 41.

<https://www.legifrance.gouv.fr/liste/bodmr>

BODMR N°3 DU 05 MAI 2025

Concernent la réserve : textes 21, 22, 35, 36, 37, 38, 39 et 40.

<https://www.legifrance.gouv.fr/liste/bodmr>

TEXTES LÉGISLATIFS

JORF N°0088 DU 12 AVRIL 2025 TEXTE N°23

Décret n° 2025-331 du 9 avril 2025 relatif à la déontologie et aux règles de bonne pratique professionnelle des militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051452283>

JORF N°0088 DU 12 AVRIL 2025 TEXTE N°24

Décret n° 2025-332 du 9 avril 2025 fixant les règles de déontologie propres aux professionnels de santé des armées

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051452310>

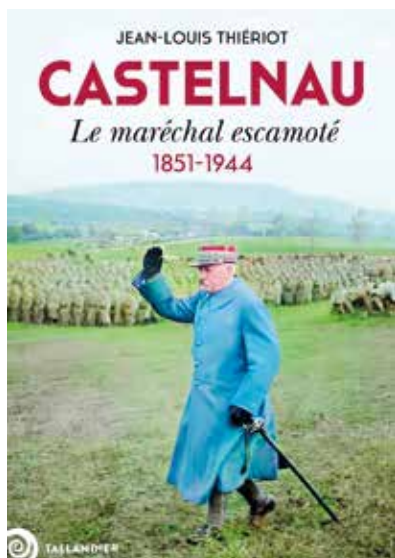
JORF N°0099 DU 26 AVRIL 2025 TEXTE N°11

Arrêté du 22 avril 2025 modifiant l'arrêté du 21 avril 2022 relatif à la détermination et au contrôle de l'aptitude médicale à servir du personnel militaire

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051520854>

OUVRAGES PARUS - BIBLIOGRAPHIE

Jean-Dominique CARON, Yvon MESLIER, Jean-Pierre MOULINIÉ, et Marie-Hélène SICÉ



CASTELNAU, LE MARÉCHAL ESCAMOTÉ (1851-1944)

Jean-Louis THIÉRIOT

Éditions Taillandier

Le général de Castelnau traverse un siècle d'histoire militaire et politique de la France. Considéré par ses contemporains comme l'un des pères de la victoire lors de la Première Guerre mondiale, il est victime de cabales politiques liées à sa réputation d'homme de droite catholique. Surnommé

le « capucin botté » par Clemenceau, il est par trois fois privé du bâton de maréchal que l'opinion publique lui promettait.

Tout juste sorti de Saint-Cyr, Castelnau fait ses gammes durant la débâcle de 1870. À l'été 1914, il remporte, à la Trouée de Charmes et à Nancy, les seules victoires françaises avant celle de la Marne. Après différents commandements, il est nommé adjoint de Joffre au Grand Quartier général et joue un rôle majeur dans la défense de Verdun. Marqué par la guerre, qui lui prit trois de ses fils, il se consacre ensuite à la politique comme député avant de créer la Fédération nationale catholique, en réponse aux cartels de la gauche et à l'anticléricalisme.

Dès 1933, il ne cesse de mettre en garde l'opinion française contre le pacifisme ambiant et le réarmement allemand. En 1940, il dénonce immédiatement l'armistice et la soumission du maréchal Pétain à l'occupant. Adversaire de Vichy, proche des mouvements de résistance, il meurt sans avoir connu la Libération tant espérée.

Jean-Louis Thiériot est avocat et essayiste. Ancien président du département de Seine-et-Marne, il en est aujourd'hui l'un des députés. Il est l'auteur, entre autres, d'une biographie de Margaret Thatcher (2007, prix de la biographie politique) et de France-Allemagne, l'heure de vérité (2011)



*REVUE « LA CHARTE » N°1 JANVIER-FÉVRIER-MARS 2025

organe de la Fédération Nationale

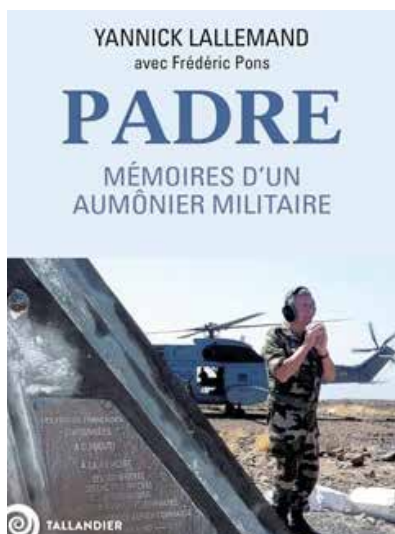
André Maginot

13 pages de ce numéro sont consacrées à « Quelques travers de la guerre 1914-1918 illustrés par les caricatures dans la presse de l'époque » sous la plume de Chantal Ciret, présidente de l'ÉRIL (Études sur la Résistance en Indre-et-Loire et région Centre).

Également, entre autres articles, « Le coup de force japonais du 9 mars 1945 », « Le carré militaire français du cimetière européen de Mekkès », « Les protections corporelles françaises durant la Première Guerre mondiale : des « gilets pare-balles » avant l'heure ».

OUVRAGES PARUS - BIBLIOGRAPHIE

Jean-Dominique CARON, Yvon MESLIER, Jean-Pierre MOULINIÉ, et Marie-Hélène SICÉ



PADRE. MÉMOIRES D'UN AUMÔNIER MILITAIRE, YANNICK LALLEMAND

Frédéric PONS

Éditions Taillandier

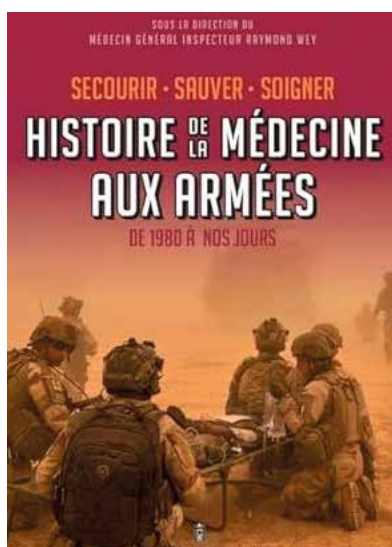
« La joie de l'âme est dans l'action. » Cette phrase du maréchal Lyautey résume parfaitement le père Lallemand, tant le soldat, le prêtre et l'homme sont intimement mêlés. Cette personnalité hors du commun a consacré sa vie à ses frères d'armes. Voici son témoignage exceptionnel, rempli d'espérance.

Né en 1937, dans une famille de tradition militaire qui sera marquée par l'Algérie, Yannick Lallemand entre au séminaire à 19 ans. C'est tout naturellement qu'il choisit d'exercer sa vocation au sein de l'armée. L'aumônier sera également parachutiste, chasseur alpin, légionnaire puis missionnaire. Il connaît les terrains de guerre, au Zaïre lors de l'opération Bonite à Kolwezi, au Tchad puis au Liban. En octobre 1983, à Beyrouth, il est aux premières loges de l'attentat du poste Drakkar, fatal à 58 parachutistes français. « *Prêtre au cœur transpercé* », il reste sur le site des jours et des nuits, parlant à ses jeunes camarades prisonniers des décombres.

Missionnaire au Tchad, il s'abandonne à la plénitude de sa vocation dans le plus grand dénuement, tel son modèle, Charles de Foucauld. Très aimé des soldats, la Légion étrangère fut la grande affaire de sa vie : « *Je leur parle, sans jamais leur faire la morale. Je les écoute. Je réchauffe les âmes de ces gaillards, au point que certains disent qu'ils "iraient en enfer avec moi". Je préfère, de très loin, les emmener au ciel.* »

Grand officier de la Légion d'honneur, Yannick Lallemand a été désigné porteur de la main du capitaine Danjou lors de la fête de Camerone de 2023, la plus prestigieuse distinction de la Légion étrangère.

Frédéric Pons est journaliste, reporter de guerre, auteur de plusieurs ouvrages sur les armées et la géopolitique.



SECOURIR, SOIGNER, SAUVER : HISTOIRE DE LA MÉDECINE AUX ARMÉES

sous la direction de Raymond WEY

Éditions Pierre de Taillac

Depuis la chute du mur de Berlin, le Service de santé des armées a traversé une période de profondes mutations. L'Histoire semble s'être brutalement accélérée. Illustré par plus de deux cents photographies, ce livre vous plonge au cœur de ces transformations, qui, en l'espace de quelques décennies, ont bouleversé l'organisation du SSA sous l'effet d'un environnement politique, stratégique, budgétaire et technologique en perpétuelle évolution. Face à ces défis, il a su s'adapter tout en restant fidèle à sa mission première : protéger et soigner, où que « *la Patrie et l'Humanité l'appelle* ». Ce volume est le quatrième volet de l'histoire de la médecine aux armées, les trois premiers ayant été publiés aux Éditions Lavauzelle dans les années 1980. Écrit par les meilleurs spécialistes – médecin, chirurgien, psychiatre, pharmacien, vétérinaire... – ce nouvel opus met ainsi en lumière ces femmes et ces hommes du XXI^e siècle qui, avec dévouement et courage, perpétuent les valeurs héritées de leurs prédécesseurs.

De la Bosnie au Sahel, de l'Afghanistan au Liban, la vocation du SSA demeure inchangée : dans un esprit de solidarité et d'humanité, parfois au prix de sacrifices ultimes : sauver votre vie est leur combat.



MON PÈRE, FRANÇOIS JUBIN, MÉDECIN DE LA MARINE

Françoise JUBIN

Éditions Édicousse

Pour Françoise, sa fille aînée, auteur de cet ouvrage, qui a vécu ce traumatisme à l'âge de 2 ans, puis l'exil vers une région inconnue, son père était une sorte d'icône, présentée par sa mère, tantôt comme un héros admirable, tantôt comme "*le père fouettard*" qui avait le pouvoir de châtier l'enfant rebelle. Lorsqu'à l'âge de 7 ans, elle a reçu des mains d'un imposant officier devant le monument aux morts de Cahors, la croix de la Légion d'honneur, en hommage à la bravoure de son père, elle a retrouvé celui qui avait veillé sur elle pendant les 2 premières années de sa vie. Constatant qu'aujourd'hui, le souvenir de son père avait disparu des mémoires avec les derniers témoins de cette terrible époque, elle a entrepris de ranimer la flamme du souvenir, non seulement pour François Jubin, mais aussi pour ceux qu'elle rencontre en fouillant le passé. Ce livre est la première concrétisation de son projet.

En ouverture de l'ouvrage, François Fejtő, journaliste et historien français d'origine hongroise, réfugié à Lauzès, rend un hommage à François Jubin, médecin généraliste en 44 dans cette commune.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Actu-Gorssa est une revue multi-disciplinaire qui publie des articles concernant l'ensemble des Corps constituant le Service de Santé des Armées à savoir : Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires, Chirurgiens Dentistes, Personnels du Corps Technique et Administratif ainsi que les Militaires Infirmiers et Techniciens des Hôpitaux des Armées.

RÈGLES GÉNÉRALES

Les travaux doivent être soumis obligatoirement au format électronique et seront adressés par courriel ou sur CD-Rom au correspondant de rédaction de la discipline concernée.

Ces travaux peuvent être des cas cliniques, des retours d'expérience, des articles de revue de littérature ou tous autres sujets concernant Santé et (ou) Armées. Ces travaux et articles peuvent être illustrés et se limiter à environ 10 000 caractères, espaces compris.

Ils doivent comprendre :

- Pour les articles de revue : un résumé de 10 lignes maximum ainsi que, si nécessaire, des références bibliographiques indexées selon les normes en vigueur et enfin le(s) nom(s) et coordonnées de(s) (l') auteur(s) dont son adresse mail.
- Pour les retours d'expérience et O.P.E.X., un exposé du contexte géopolitique local (voire national ou régional) est très souhaitable.

SOUSSION D'UN ARTICLE POUR PUBLICATION

Le texte de l'article projeté et les illustrations éventuelles seront adressés au correspondant de rédaction de la discipline considérée qui précisera à l'auteur les modalités de publication.

PRÉSENTATION ET CONSEILS DE RÉDACTION

Le texte doit être fourni **en fichier Word**. **Éviter impérativement les fichiers pdf**. **Les titres de paragraphes devront être distingués**, les éléments importants pourront éventuellement être soulignés.

Les tableaux doivent être fournis en fichier Excel si possible.

ICONOGRAPHIE

Les images, graphiques doivent parvenir au format image (**un fichier par image**), ils doivent être **appelés dans le texte par numéro et accompagnés d'une légende** courte et précise. Les légendes doivent être soumises sur un document à part.

Ne sont acceptées que les images numériques d'une qualité suffisante, à savoir **largeur minimum de 8 cm** avec une résolution minimum de 300 dpi (pixels par pouce), **transmises dans un format de fichier.jpg, .eps, ou.tif**.

Ce seront donc 3 documents : 1 - texte / tableau, 2 - photos numérotées et 3 - légendes qui seront à acheminer en envois séparés.

À CONNAÎTRE : ADRESSES « COURRIEL » DE LA RÉDACTION

Rédacteur en chef, chargé de l'Internet : jeandomon@wanadoo.fr

Président du comité de rédaction : jean-pierre.moulinie@orange.fr

Secrétariat général : gorssa.national@gmail.com

Correspondants de rédaction :

U.N.M.R. : yvon.meslier@wanadoo.fr

U.N.P.R. : norbert.scagliola@wanadoo.fr

U.N.V.R. : francois.bolnot@vet-alfort.fr

F.N.C.D.R. : mathmathieu91@aol.com

A.N.O.R.S.C.A. : alexandre.cabouche@wanadoo.fr

A.N.M.I.T.R.H.A. : erick.legallais@hotmail.fr

U.Na.Re.F.S.S.A. : unarefssa-national@orange.fr

Trésorier :

COL (H.) Michel CROIZET : michel.croizet@free.fr

